

## Pétition tessinoise

Deux sous-fédérations se sont réunies pour lutter contre les heures d'ouverture réduites des guichets.

Page 5



## Fuite du mécano?

Un accident somme toute assez banal entraîne une procédure pénale contre le mécanicien de locomotive impliqué. L'intervention du SEV a permis de disculper notre membre.

Page 17



## Constructrice de voies ferrées

Portrait de la première femme exerçant ce métier aux CFF.

Page 20

## Vers un renforcement de la Fête du Travail

# Jour de solidarité

Plus de protection, de salaire et de rente, c'est le slogan de l'Union syndicale suisse pour une Fête du Travail entre tradition et nouveautés.

Les cortèges et discours du 1<sup>er</sup> Mai, c'est un peu comme les feux d'artifice du 1<sup>er</sup> Août. Mais au-delà de ces traditions, de nouvelles façons de fêter le 1<sup>er</sup> Mai sont apparues, afin de rendre la manifestation attractive également pour les jeunes. Concerts et autres

événements culturels réunissent les générations à cette occasion. Et le plus important, c'est bien sûr d'être ensemble, en signe de solidarité.

pmo/Hes

Dossier pages 10 à 12



Une rencontre pour les jeunes et moins jeunes de tout le canton : le concert du soir du 1<sup>er</sup> Mai à Lugano.

## LUFTHANSA TECHNIK

28 mars : l'annonce de Lufthansa Technik, qui compte supprimer 270 des 350 postes de travail à l'aéroport de Bâle a provoqué une sacrée désillusion. Cela quatre ans après la reprise du département technique de Swiss par l'entreprise allemande. Les membres de SEV-Gata ont dressé un catalogue de revendications et vont se battre pour réduire le nombre de postes supprimés.

Page 3

## Interview de Jean-Christophe Schwaab, expert à l'USS

# Liberté syndicale en danger



Les juges de Mon Repos ont récemment donné raison au Tages-Anzeiger, qui a licencié un salarié pour « motifs économiques ». Le salarié en question était en fait le président de la commission du personnel, qui venait de présenter une série de revendica-

tions des collègues devant la direction.

L'Union syndicale suisse est complètement révoltée devant cette décision. « Le Tribunal fédéral a manqué de clairvoyance. On peut le dire : il s'est rangé du côté des patrons. », explique Jean-Christophe Schwaab.

fge/Hes

Pages 6-7

## EDITO

### CONTRE LA VOLONTÉ DU PEUPLE

Le SEV est le premier à s'être opposé au projet de démantèlement dans le trafic par wagons complets. De nombreuses organisations se sont jointes au mouvement et vont maintenant faire circuler la pétition contre les coupes drastiques prévues.

Toutes partagent l'avis du SEV, comme quoi CFF Cargo va là à l'encontre des décisions politiques et veut continuer à démanteler le trafic par wagons complets de façon irréfléchie. Et cela a de lourds effets dans plusieurs domaines : une des conséquences sera l'augmentation du trafic par camions sur les routes ; plusieurs dizaines de milliers de trajets en plus chaque année. De plus, ce projet contredit complètement les objectifs en matière de protection du climat et de la réduction d'émissions de CO<sub>2</sub>.

On peut également dire que CFF Cargo ignore par là le mandat reçu du Conseil fédéral, qui consiste à garantir le trafic marchandises ferroviaire dans les régions et rate ainsi sa chance d'obtenir des indemnités supplémentaires en cas de besoin, ceci uniquement durant une période de transition jusqu'à l'adoption d'une conception globale dans ce domaine. Enfin, cela va à l'encontre de la volonté du peuple qui demande clairement un transfert du trafic marchandises de la route au rail.

En résumé : il faut empêcher que CFF Cargo mette en application sa décision, qui arrive au mauvais moment et qui a des conséquences négatives sur l'économie, l'écologie, la sécurité et la consommation.

Philipp Hadorn, responsable Cargo au SEV

## EN VITESSE

## LEB : CADENCE À 15 MINUTES EN VUE

■ Si tout se passe comme prévu, au changement d'horaire de décembre prochain le LEB passera à la cadence toutes les 15 minutes entre Lausanne et Cheseaux. Les travaux de la transformation de la gare d'Union-Prilly devraient débuter tout soudain. Ces travaux sont indispensables pour permettre le croisement des trains. Le doublement des cadences de base est rendu nécessaire par la forte croissance du nombre de voyageurs (+ 125% en 12 ans).

## 5000 TONNES DE BÉTON SUR RAIL

■ 5000 tonnes d'éléments en béton ont été transportés par les CFF de Widnau (SG) à Steg (VS). Le partenariat de longue date qui unit CFF Cargo et l'entreprise saw spannb-



tonwerk ag est un bon exemple du fonctionnement écologique du trafic ferroviaire de marchandises. Ce seul transport d'éléments en béton pour le nouveau hall de production de Schollglas SA à Steg a permis d'éviter l'émission de 85 tonnes de CO<sub>2</sub>, soit l'équivalent de 379 trajets en camion à travers la Suisse.

## NAVIGATION

■ Dimanche prochain 29 avril aura lieu la Journée suisse de la navigation. A cette occasion, la CGN propose des offres de croisière à des prix défiant toute concurrence. Renseignements : [www.cgn.ch](http://www.cgn.ch)

## NOUVELLES RAMES POUR LES CFF

■ Les CFF ont publié la mise au concours de 29 nouvelles rames automotrices pour 800 millions de francs. Ces nouveaux trains sont destinés à répondre à la demande qui va doubler sur l'axe nord-sud en raison de l'ouverture des deux tunnels de base (St-Gothard et Ceneri).

La pétition contre les coupes drastiques dans le trafic par wagons complets entre dans sa deuxième phase

# Large coalition pour Cargo

Environ une douzaine d'organisations tirent à la même corde, afin d'empêcher un démantèlement dans le trafic par wagons complets en Suisse. La pétition entre ainsi dans sa deuxième étape.

Il y a bien un mois que le SEV a lancé, à l'interne, une pétition contre les coupes drastiques prévues dans le trafic par wagons complets par CFF Cargo. En peu de temps, plus de 3000 signatures ont été récoltées.

Les requêtes ne concernant pas uniquement les syndicats et c'est donc naturellement qu'un mouvement est né pour lutter contre ces projets de démantèlement. La pétition est donc diffusée au-delà du cercle SEV, et chacun peut signer la pétition sur le site mis en place : [www.pro-cargo.ch](http://www.pro-cargo.ch). La pétition peut être signée jusqu'au 11 juin, ce qui tombe pendant la session d'été des Chambres fédérales. La pétition est soutenue aussi bien par des organisations politiques qu'écologiques ainsi

que des organisations de défense des transports : l'ATE, le WWF, l'Initiative des Alpes, le PS suisse, les Jeunes Verts, les Jeunes Socialistes et Pro Bahn se sont inscrits comme initiants. Des Verts, des médécins en faveur de l'environnement, le Parti évangélique et la Citrap, ont apporté leur soutien par l'apposition de leurs noms.

La coordinatrice de la politique des transports au SEV, Daniela Lehmann, a consta-

té, de par les contacts qu'elle a eu avec ces organisations, une concordance impressionnante : « Il faut empêcher CFF Cargo de mettre cette décision en application. »

## Faux politiquement et économiquement

« La suppression d'un tiers des points de desserte du réseau est, selon le point de vue de toutes les organisations participantes, politiquement

et économiquement fautive », complète Daniela Lehmann. « Même si les volumes de marchandises concernés, transitant par ces points de desserte, ne sont pas très grands, cela envoie un signal erroné à la clientèle et au public et contredit totalement la volonté du peuple, qui s'est exprimé plusieurs fois pour le transfert de la route au rail. »

pmo/Hes

## STOP AUX COUPES DRASTIQUES

Presque un point de desserte sur trois est en danger en Suisse. CFF Cargo examine 155 points de desserte servant au trafic par wagons complets ; ils sont tous menacés de fermeture. Cette stratégie n'est pas la bonne :

- **Postes menacés** : des douzaines de postes sont en danger; dans les points de desserte, dans les gares de triage, dans la centrale
- **Suppressions au lieu d'extension** : les CFF ne doivent pas arrêter l'exploitation là où le trafic n'est pas rentable, ils doivent plutôt trouver des clients supplémentaires ou rechercher des soutiens financiers.
- **Affront envers les autorités politiques** : avant même que le Conseil fédéral ne fasse connaître sa position concernant le trafic par wagons complets, CFF Cargo le met devant le

fait accompli

• **Transfert erroné** : le peuple suisse veut transférer les marchandises de la route au rail. Il est inconcevable que les Chemins de fer fédéraux aillent dans le sens contraire !

Nous exigeons que CFF Cargo stoppe le projet de démantèlement du réseau jusqu'à ce que les bases politiques soient claires.

**Profitez du 1<sup>er</sup> Mai pour récolter des signatures !** Le SEV compte sur le fait que ses membres soutiendront activement la récolte de signatures. Le 1<sup>er</sup> Mai est une bonne occasion pour cela! On peut également signer directement sur le site ou charger les formulaires sur [www.pro-cargo.ch](http://www.pro-cargo.ch).

pmo/Hes

## NOUVEAU TERMINAL : CFF CARGO DÉMANTÈLE D'UN CÔTÉ ET INVESTIT DE L'AUTRE

CFF Cargo investit 11 millions de francs dans un nouveau terminal de transbordement à Cadenazzo (TI), mais se prépare à supprimer de nombreux points de desserte. « Cette installation est une solution logistique efficace », a expliqué Nicolas Perrin, le directeur de CFF Cargo. Le terminal de Cadenazzo complète ainsi la douzaine de « Gateways », disséminés aux points stratégiques du réseau ferroviaire national (dont huit sont gérés par CFF Cargo). Un autre terminal d'importance sera réalisé dans le Limmattal d'ici 2015. La conseillère d'Etat tessinoise en charge du Département des Finances et de l'économie, Laura Sadis, a déclaré : « Nous nous réjouissons de l'investissement des CFF. Du point de vue écologique et économique, le rail reste la



Preuve que le transfert de la route au rail est possible...

meilleure solution pour les longs trajets. En outre, l'utilisation du train allège le trafic routier et accroît l'attractivité du canton. »

Durant la conférence de presse, Nicolas Perrin a affirmé que « cette inauguration démontre l'importance que nous attachons

au trafic par wagons complets ». On donne un peu d'un côté et on reprend beaucoup de l'autre...

red



Assemblée des membres de SEV-Gata Lufthansa Technik à Bâle : la désillusion

## 4 ans après, le naufrage

Il y a quatre ans, Swiss avait abandonné son département technique de l'aéroport de Bâle-Mulhouse à Lufthansa Technik. Le personnel se trouve aujourd'hui devant un tas de ruines.

Normalement, le thème de l'assemblée des membres SEV-Gata aurait dû être la résiliation de la convention collective de travail. Mais il y a eu le « Black Wednesday », le 28 mars : Lufthansa Technik Switzerland a ouvert une procédure légale de consultation concernant la suppression de 270 des 350 emplois à l'aéroport de Bâle.

### Atmosphère pesante

Plus de 75 collaborateurs ont répondu présent à l'assemblée de SEV-Gata à l'auditorium à Bâle. L'atmosphère était pesante, les personnes présentes étaient déconcentrées et beaucoup d'entre elles étaient angoissées.

En février, les responsables locaux se montraient encore confiants, comme l'a expliqué Philipp Hadorn, président de SEV-Gata\* et secrétaire syndical SEV, devant l'assemblée. Après des licen-

ciements en masse il y a deux ans et du chômage partiel, il ne restait déjà plus que 350 des 500 collaborateurs issus de Swiss lors du transfert en 2008. « Il y a six semaines, on nous présentait encore, avec toute confiance, un avenir sûr », a rapporté Philipp Hadorn.

Désormais les managers – bien sûr aussi sous pression de la centrale allemande de Lufthansa – n'ont selon eux pas d'autres alternatives que cette diminution drastique des effectifs, suite à l'échec de plusieurs négociations avec des clients.

### Sauver plusieurs postes

Les participants à l'assemblée ont établi un catalogue de revendications :

- Swiss, qui a géré ce département jusqu'à son transfert en septembre 2008, doit étudier la possibilité de reprendre certains mandats de fournisseurs, afin de garantir de l'emploi à Bâle;
- Des formations et formations continues (entre autres des licences) doivent être certifiées et donc donner droit à un diplôme reconnu au niveau national. Ceci à l'interne et afin de conserver une aptitude à être réintégré dans le marché du travail;
- En plus de la création de

services de placement en Suisse, en France et en Allemagne, l'entreprise doit également offrir de l'argent pour des outplacements individuels, des conseils en matière de carrière et des formations continues;

- Les managers doivent, après la fin de la procédure de consultation auprès des syndicats, présenter une stratégie valable avec un business plan concret, afin de démontrer que l'avenir du reste de l'entreprise est assuré.

### Un plan social

Ce qui est incontesté, c'est que, malgré la résiliation de la CCT, l'entreprise doit fournir l'entier des prestations prévues dans le plan social. Des petites améliorations vont encore être demandées et SEV-Gata établit un « catalogue de critères sociaux », qui trouvera son utilité lors des licenciements qui sont prévisibles. Et SEV-Gata essaie également de réduire le nombre de personnes concernées par ce démantèlement.

PH/Hes

\* SEV-Gata : Groundstaff Aviation Technics and Administration, le secteur aviation du SEV.

Les réponses CFF sur les recours ToCo parviennent peu à peu aux concernés

## Début de l'envoi des décisions

Les CFF ont remis leurs premières décisions sur les recours ToCo le 16 avril. Les autres décisions vont suivre et parviendront aux personnes concernées en plusieurs étapes.

Il va falloir encore un peu de temps pour que toutes les décisions sur les recours soient connues. Il faut noter également qu'à réception du courrier contenant la décision, la personne a encore un délai de 30 jours pour faire recours. Il y a deux procédures distinctes : une pour les

requêtes collectives et une autre pour les requêtes individuelles.

### Requête individuelle

Pour les requêtes adressées aux CFF de façon individuelle, la décision parvient à la personne concernée directement par les CFF, à son adresse privée.

### Requêtes collectives

S'il y a eu un recours collectif organisé par le SEV, les CFF transmettent la décision au SEV. Le syndicat analyse le contenu de la décision et donne sa recommandation quant à la suite de la procé-

dure. Le SEV transmet la décision des CFF aux collaborateurs concernés, en annexant un courrier comprenant la recommandation du syndicat.

### Discussion absente

Les décisions quant aux classifications n'ont pas été discutées auparavant avec le SEV, contrairement à ce qu'affirment les CFF dans leur courrier. Certes, les représentants SEV ont participé à quelques ateliers, afin de pouvoir juger le système salarial, mais à aucun moment il n'a été question de décisions de classifications.

Hes

## GARNET DE BORD

### Du mauvais usage de l'entretien

Récemment j'assistais lors d'entretiens individuels des personnes dont on supprimait les postes. Dans le bureau où se passait les entretiens, les salariés étaient, comme souvent, seuls en face de plusieurs personnes (responsable RH, supérieurs) et l'on scrutait les dimensions les plus intimes de leurs capacités : leur intelligence, bien entendu mais aussi leur loyauté, leur disponibilité, leur flexibilité, leur engagement aux valeurs de l'entreprise.

Sonnés par la nouvelle de la disparition de leur poste, désorientés, ils disaient tous n'avoir pas eu encore le temps de réaliser ce qui leur arrivait et avaient bien du mal à se projeter dans l'avenir. Il n'y avait pas de place pour leur souffrance, pas de place pour le deuil et la perte de sens (l'entreprise supprimait des postes pour lesquels ils avaient beaucoup engagé de leur temps, de leur énergie, d'eux-mêmes). En leur laissant si peu de place, leur horizon se trouvait réduit aux intérêts de leur entreprise et ils étaient sommés d'oublier toute autre motivation, comme le sentiment de participer, de contribuer au développement de la société.

Si ce type d'entretien d'évaluation ou de réorientation se sont peu à peu imposés dans le monde de l'entreprise, c'est qu'ils permettent de contrôler à moindre coût les salariés. Les procédures sont prédéfinies et les employés doivent essentiellement s'auto-critiquer et proposer des solutions à des situations qu'ils subissent. Imposées par des directions soucieuses de gestion au plus efficace, ces techniques d'évaluation infligent aux employés de choisir eux-mêmes leurs objectifs, d'évaluer eux-mêmes leurs performances, y compris de formuler leurs atouts et leurs faiblesses et par conséquent le plan de formation qui leur est adapté.

Le très fort engagement des employés des entreprises publiques (transports, hôpitaux, enseignement), leur identification à l'entreprise sont aujourd'hui mis à mal par cette logique managériale. La mission que les citoyens, par l'intermédiaire de l'Etat, leur attribuent (de soigner, d'enseigner, de transporter, etc.), structure leur engagement. Lorsque l'éthique est remise en question à l'aune de la rentabilité – par exemple en supprimant un poste pour des raisons de rentabilité, et non plus en raison d'une conception politique du travail –, la confiance qui prévalait se brise et la loyauté à l'entreprise n'est plus garantie. Pour beaucoup, cette rupture est une souffrance intolérable. Si l'évaluation du « travail réel » est nécessaire, et nous la souhaitons tous lorsqu'il s'agit de connaître la qualité de ce que l'on a effectué, ce retour doit se faire en dehors d'un contexte favorisant la compétition et elle doit aussi aller plus loin que le simple compte des « résultats » comme l'explique le psychiatre Christophe Dejourn. En effet, ceux-ci sont généralement peu représentatifs de notre investissement réel et de nos aptitudes professionnelles. L'essentiel du travail, ne se voit pas : travailler ne se réduit pas à exécuter des tâches évaluables et quantifiables, le travail revient surtout à faire face à ce qui n'est pas prévu !



Valérie Solano

## Les trois plaies du troisième millénaire

*La faim, la guerre, la corruption. Trois plaies – moins que dans la mythologie de l’Égypte antique – mais bien certaines et contemporaines. Des réalités tout à fait inacceptables et révoltantes à l’ère des technologies les plus avancées, des financements imaginatifs, de la communication immédiate et universelle, des mécanismes de contrôle et de surveillance les plus sophistiqués.*

*Ce scandaleux paradoxe, l’humanité le vit chaque jour plus douloureux. Comment se fait-il que le progrès des connaissances et des méthodes n’ait pas fait reculer le malheur? C’est que la qualité n’a pas suivi la quantité. La croissance des savoirs et l’augmentation des ressources n’ont pas entraîné une amélioration du sens moral.*

*La volonté de conquête des gouvernements, le désir d’enrichissement des individus, la soif de profit des gens d’affaires, bref la vanité et la cupidité restent des motivations dominantes et tentent de capter les bénéfices du progrès technique. La concurrence et l’accaparement s’opposent au partage équitable des richesses et freinent tant l’avancement social que les solutions écologiques.*

*Ainsi les milliards généreusement attribués à la lutte contre la faim n’atteignent pas tous leur destination tandis que les rivalités font prospérer le commerce d’armes qui finissent toujours par servir. Quant à la corruption, elle plombe les marchés publics, gangrène les administrations, dévoie les partis politiques et les élus, pervertit les institutions et finalement mine la viabilité des États.*

*Du coup, ces États ne sont plus en mesure d’accomplir pleinement les tâches d’intérêt général qui leur incombent. Détournés de leur finalité par l’effet*



*souvent combiné des trois plaies, rendus insuffisants par une gestion ou une fiscalité inadaptée, les financements font défaut pour assurer les investissements collectifs prioritaires, dans l’éducation, la santé et les infrastructures. Ces dernières laissent particulièrement à désirer dans les pays émergents comme dans ceux qui vivent en régime ultralibéral où les individus doivent veiller eux-mêmes à leurs propres conditions de vie, précaires pour une forte proportion de la population. Ce n’est pas par hasard que dans les économies où les ploutocrates prospèrent, les transports collectifs dépérissent : les premiers accumulent des fortunes rapides et se déplacent en voitures de luxe, en hélicoptères et jets privés tandis les travailleurs s’entassent dans des bus ou des wagons inconfortables. Les réseaux urbains sont notoirement insuffisants et les équipements ferroviaires mal entretenus, faute de moyens souvent, mais aussi de compétence et surtout de volonté.*

*Les exemples les plus manifestes d’une telle négligence sont périodiquement donnés par les préparatifs liés à une grande compétition sportive internationale. L’explosion des frais, telle qu’annoncée pour les Jeux olympiques de cet été à Londres 2012, reste un moindre mal. Car il y a bien pire : irrespect systématique des procédures d’attribution des travaux, détournement des fonds alloués aux équipements collectifs, autres formes d’irrégularités visant à « privatiser le pactole » et entraînant des retards rattrapables en partie seulement et à grands frais.*

*A cet égard, on observe avec inquiétude ce qui se passe – ou ne se passe pas – ces temps au Brésil, pays organisateur de la Coupe des fédérations de football en 2013, de la Coupe du monde l’année suivante et*

*des Jeux olympiques à Rio de Janeiro en 2016. On sait d’ores et déjà que les stades et autres équipements à rénover ou construire pour 2013/14 ne seront pas tous prêts et surtout que la ligne de train à haute vitesse reliant les trois principaux aéroports internationaux du pays, distants de moins de 600 km ne sera pas construite. Quant à la capacité des aéroports du pays, elle est déjà insuffisante et ne sera pas augmentée dans la mesure nécessaire. Pour ne rien dire des « campagnes de sécurisation » entreprises notamment à Rio : des unités en uniforme de combat détruisent des favellas et autres zones d’habitations précaires et surpeuplées où se cachent les hommes de main des bandes criminelles – les chefs résidant dans des quartiers plus confortables et moins dangereux. Privilégiée parmi les mieux lotis, la Suisse échappe largement aux plaies du millénaire naissant. Chez nous, personne ne meurt de faim même si des familles doivent s’approvisionner dans les magasins destinés aux plus démunis. Et la paix règne à l’extérieur depuis la déclaration de neutralité perpétuelle en 1815 et la brève guerre civile du Sonderbund – une centaine de morts en novembre 1847. Sujet de légitime fierté, la Suisse reste dans le top ten du classement de Transparency International, qui mesure chaque année le degré de corruption de quelque 180 pays du monde. Nos compatriotes qui voyagent ou s’expatrient pour affaires savent pertinemment que notre pays reste un îlot de richesse, de confort et de relative honnêteté. Mais prenons garde : l’économie helvétique est trop imbriquée dans les réseaux mondiaux pour ne pas en subir les conséquences. Le crime organisé s’est lui aussi globalisé et « tient » les marchés plus ou moins souterrains (prostitution, armes, travailleurs asservis) comme certaines machines à laver l’argent plus blanc.*

**Yvette Jaggi**

Succès pour Edith Graf-Litscher, conseillère nationale et secrétaire syndicale SEV

## Hooligans peut-être bientôt interdits de train

La requête d’Edith Graf-Litscher a obtenu l’aval du Conseil fédéral.

Les entreprises de chemins de fer devraient oser, à l’avenir, refuser de transporter des hooligans. Les changements de loi seront envoyés en consultation d’ici l’été, a expli-

qué le Conseil fédéral dans sa réponse daté du 30 mars à la question d’Edith Graf-Litscher (PS/TG). Il demande aux Chambres d’accepter cette motion. Les directives

légalles actuelles n’autorisent pas le refus de transporter une personne ayant un titre de transport valable. La commission de sécurité politique du Conseil national souhaite

changer cela. La loi doit donc être modifiée, afin que des personnes puissent être exclues des transports publics pour des raisons d’ordre public et de sécurité. *ats/Hes*



Assemblée générale de la section VPT tl

# La der de Johan Pain

Johan Pain a annoncé qu'il quittera la présidence de la section au printemps 2013.

Cela fait un quart de siècle que Johan Pain marque de son empreinte non seulement la vie de la section VPT tl mais aussi celle de toute la branche « pneus » du SEV. Il a été le fondateur du Groupement autonome des transports urbains (Gatu). L'heure de la retraite professionnelle s'approchant, lundi 23 avril, lors de l'assemblée générale statutaire de la section, il a fait part de sa décision de se retirer de la présidence au printemps 2013.

## Un président fonceur

Johan Pain est un fer de lance du syndicalisme, toujours soucieux de créer le meilleur rapport de force

possible face au patronat. Il n'hésite pas à aller seul au front une fois qu'une décision a été prise par le comité : « Je propose, nous décidons, j'avance, je fais; pour moi ce qui compte dans un syndicat ce sont les décisions collectives et l'action », a-t-il encore répété lors de l'assemblée générale. Un tel président de section qui compte 611 membres ne peut pas se faire que des amis au sein de l'entreprise, à commencer par les membres de la direction.



Johan Pain a entamé sa dernière année de présidence de sa section.

## Redistribution des rôles

Le prochain départ de Johan Pain provoquera automatiquement une redistri-

bution des rôles au sein du comité. Eric Champion, président de la commission de gestion, a fait part de son souhait de voir se mettre en place « une équipe soudée à la tête de la section pour satisfaire au mieux les attentes des membres du syndicat ».

## Préparer la relève

Le secrétaire syndical Christian Fankhauser est le premier à être conscient que le remplacement de Johan Pain va causer quelques soucis. « Pour améliorer notre rapport de force, il faut du sang neuf, d'autant plus que de nombreux défis nous attendent, à commencer par le recrutement des quelque 200 conducteurs qui ne sont pas encore syndiqués. En 2013, outre le départ de Johan Pain, il y aura les négociations de la CCT cadre vau-

doise, négociations qui seront suivies par le renouvellement de la CCT d'entreprise. »

A noter qu'un premier apport de « sang neuf » est venu par l'élection au comité du contrôleur Christophe Jordi.

Alberto Cherubini

## CONVIVALITÉ

Une section syndicale est aussi faite de moments de partages amicaux. Aux tl, c'est surtout le groupe GESTL et sa cave à vin qui apporte cette note de convivialité. Un groupe qui marche fort sous l'impulsion de son président Ulrich Eggen (ne pas rater la prochaine grande ouverture de la cave qui aura lieu le vendredi 25 mai).

Les agents de train et le personnel de vente tessinois ont remis une pétition à la direction des CFF

# Tessin : diminution peu appréciée des horaires d'ouverture des guichets

En diminuant les horaires d'ouverture des guichets de certaines gares tessinoises, les CFF ont provoqué la grogne des clients et des agents de train ainsi que celle du personnel de vente.

Depuis le changement d'horaire de décembre 2011, il y a quelque chose qui ne tourne pas rond au Tessin dans les gares et sur les trains, les CFF ayant décidé de diminuer les heures d'ouverture des guichets de certaines gares. Par exemple, à Bellinzone, désormais les guichets ouvrent à 7 h 00 (au lieu de 6 h 20) et ferment à 18 h 00 (au lieu de 19 h 00). Le premier train direction Zurich part à 6 h 36, les clients ne peuvent plus bénéficier d'un service per-

sonnalisés. Autre problème, les distributeurs automatiques ne délivrent pas de titres de transports pour toutes les gares italiennes. Du coup, les agents de train sont embarrassés de devoir faire payer des maxi amendes à des clients (souvent des touristes) qui n'ont pas eu la possibilité d'acheter un billet ou d'obtenir des informations. On l'a vu avec le projet de fermeture des ateliers de Bellinzone, lorsque les Tessinois ne sont pas contents, ils n'hésitent pas de faire le déplacement de Berne pour se faire entendre. Ainsi, jeudi 19 avril, une délégation d'agents de train et de personnel de vente tessinois, accompagnés par le vice-président SEV Manuel Avallone et les présidents centraux des sous-fédérations SBV et ZPV Andreas Menet et Elisabeth Jacchini ont remis une péti-



La pétition a été remise par le SEV aux représentants de la direction de la division CFF Voyageurs.

tion aux représentants de la direction de la division Voyageurs. Cette pétition, munie d'une centaine de signatures d'agents de train et de personnel de la vente, demande aux CFF de davantage tenir compte des besoins de la clientèle du sud des Alpes.

« Cette diminution des horaires d'ouverture des guichets a pour but de diminuer le personnel de vente afin de maximiser les profits », a déploré le secrétaire syndical SEV Angelo Stroppini lors de la remise de la pétition.

AC

## EN VITESSE

### ÉLECTIONS FRANÇAISES

■ Lors du vote pour le poste de président de la République française, Jean-Luc Mélan-



chon, choucho de nombreux syndicalistes français, a réalisé un score plus modeste que prévu en recueillant dimanche 22 avril le 11% des suffrages. Le candidat du Front de gauche a demandé de voter pour François Hollande lors du 2<sup>e</sup> tour qui se déroulera le 6 mai.

### « L'HYMNE » DES CFF FAIT UN TABAC SUR YOUTUBE

■ Selina Beyeler (22 ans) et Hanspeter Zweifel (53 ans) (photo) ont été sélectionnés parmi plus de 100 collaborateurs CFF, lors d'un casting interne. Cette collaboratrice spécialiste et ce mécanicien de locomotive interprètent la chanson de la nouvelle campagne de publicité des CFF, « Welcome Home ».

Les CFF ont recherché en janvier dernier le duo qui, parmi leurs plus de



28 000 collaborateurs, chanterait la nouvelle chanson « Welcome Home », pour leur nouvelle campagne de publicité. Plus de 100 collaboratrices et collaborateurs se sont annoncés. « Cet engagement nous a enthousiasmés », commente Stefan Nünlist, chef de la communication CFF. « Outre les cassettes de démonstration, nous avons reçu de nombreuses lettres de collaborateurs qui ne visaient pas forcément les feux de la rampe, mais désiraient participer à cette expérience, en s'inscrivant pour les chœurs par exemple, ou qui manifestaient simplement de l'engagement pour ce projet. »



» Le Tribunal fédéral a vraiment manqué de clairvoyance. On peut le dire : il s'est rangé du côté des patrons.«

Jean-Christophe Schwaab, expert à l'USS

Le Tribunal fédéral sape les droits syndicaux – entretien avec Jean-Christophe Schwaab de l'USS

# Licenciements antisyndicaux : « Il faut changer la loi »

*Les juristes de Mon Repos ont donné récemment raison au Tages-Anzeiger, qui a licencié un salarié pour des « raisons économiques ». Mais le salarié en question était le président de la commission du personnel, qui avait présenté une série de revendications au nom de ses collègues. L'Union syndicale suisse est littéralement révoltée.*

L'arrêt du Tribunal fédéral (TF) a tout de suite provoqué une réaction de l'Union syndicale suisse (USS). Aussi parce que la Suisse est, dans ce domaine, considérablement en retard par rapport à d'autres pays. Le licenciement de Daniel Suter, clairement antisyndical et totalement contraire à l'esprit de partenariat social, avait suscité l'indignation dans tout le pays. En acceptant maintenant la justification de l'employeur qui invoque des raisons économiques concernant le licenciement

du représentant du personnel, le Tribunal fédéral affaiblit les droits des salariés qui s'engagent dans la défense des intérêts et des droits de leurs collègues. Cette décision d'importance affaiblit également le partenariat social. Jean-Christophe Schwaab, secrétaire central à l'USS et responsable de ce dossier, nous explique les conséquences d'une telle décision.

**contact.sev: Quelle est la portée de la décision du TF en matière de protection du licenciement ?**  
Jean-Christophe Schwaab:

Elle est malheureusement grande : les employeurs savent désormais qu'ils peuvent invoquer presque n'importe quel prétexte pour vider la protection contre le licenciement abusif de sa substance. S'ils invoquent des « motifs économiques », dont la pertinence relève de leur seule appréciation et qui peuvent être très vagues (selon une autre jurisprudence du TF), ils peuvent licencier un représentant du personnel et ce dernier ne pourra pas invoquer la protection, pourtant minime, du Code des obligations (CO).

par le SEV), l'employeur qui veut licencier un délégué syndical doit en discuter d'abord avec le syndicat. Et s'il ne peut pas donner de vraie bonne raison, il ne peut le licencier. Cette règle est efficace et l'USS recommande à toutes les fédérations d'en introduire des similaires dans leurs CCT.

» Dans la CCT-cadre des transports publics vaudois (négociée par le SEV), l'employeur qui veut licencier un délégué syndical doit en discuter d'abord avec le syndicat. Et s'il ne peut pas donner de vraie bonne raison, il ne peut le licencier. L'USS recommande à toutes les fédérations d'introduire des règles similaires dans leurs CCT.«

clairvoyance. On peut le dire : il s'est rangé du côté des patrons.

**Quelles sont les revendications urgentes et concrètes de la part de l'USS ?**

Puisque le Tribunal fédéral confirme que la loi est mauvaise, il faut changer la loi, et vite ! Il faut que les victimes de licenciement

## BIO

**Jean-Christophe Schwaab** a 32 ans, il est marié et père d'un garçon. Il est docteur en droit économique et habite à Rieux (Bourg-en-Lavaux VD). Conseiller national PS/VD, il est secrétaire central à l'Union syndicale suisse et dirige le secteur Droit du travail. Avant de travailler pour les syndicats, il s'est beaucoup engagé dans le cadre des associations de jeunes pour le droit à la formation et l'égalité des chances. Bifurquer dans le domaine syndical était donc tout à fait naturel. Il a débuté comme responsable romand de la campagne pour l'initiative pour les places d'apprentissage. Il a également travaillé comme responsable des Jeunes à Unia. Il travaille à l'USS depuis 2007. Quant à son temps libre, il pratique la voile (sur le Lac Léman ou sur la mer), cuisine, lit (des livres de science-fiction surtout) et écoute de la musique. Il aime également les balades.



Jean-Christophe Schwaab

**Dans quelle mesure cette décision peut-elle affaiblir les normes inscrites dans les CCT réglant les licenciements antisyndicaux ?**

Il n'est déjà pas facile d'empêcher les licenciements antisyndicaux dans les CCT, car les normes pertinentes du CO sont « absolument impératives » et ne peuvent donc en théorie pas être modifiées en faveur des travailleurs. Cependant, de nombreuses CCT « ruissent » pour protéger tout de même les collègues qui s'engagent. Dans la CCT-cadre des transports publics vaudois (négociée

C'est par exemple le cas dans l'industrie des machines ou l'horlogerie. Heureusement, l'arrêt du TF ne concerne pas ces règles.

**Cet arrêt n'est-il pas un message dangereux dans un contexte économique très tendu ?**

Le message est catastrophique. En période d'incertitudes économiques, il sera beaucoup plus facile de licencier les représentants du personnel, car il suffira de mettre en avant des « difficultés économiques », même hypothétiques, pour justifier un licenciement. Le TF a vraiment manqué de

antisindical puissent être réintégrées et que ces licenciements soient annulés. Il faut que les employeurs ne puissent plus mettre en avant des motifs économiques, mais seulement des motifs personnels justifiés. Il faut enfin que les partenaires sociaux puissent améliorer ces règles dans les CCT.

**Que prévoient les engagements internationaux signés par la Suisse ?**

Cette décision du TF confirme que le droit suisse n'est pas compatible avec nos engagements internationaux. La Suisse a d'ailleurs



# INTERVIEW

Carsten Tolmich, Fotopedia, Creative Commons



Combattre les injustices syndicales peut parfois ressembler à un combat de David contre Goliath. Il faut changer la loi sur les licenciements antisyndicaux.

déjà été condamnée par l'Organisation Internationale du Travail (OIT) parce que sa législation ne protège pas assez contre les licenciements antisyndicaux. Si la loi n'est pas rapidement améliorée, l'USS fera en sorte qu'elle soit à nouveau condamnée. Pour le pays hôte de l'OIT et de l'ONU, se faire attraper en train de violer les droits fondamentaux n'est pas glorieux.

## En Europe, quelle est la législation qui garantit au mieux les droits des travailleurs ?

Il est difficile de comparer les législations, et donc de définir laquelle est la meilleure. Mais il faut retenir qu'en tous cas, tous nos pays voisins prévoient que le licenciement abusif d'un syndicaliste ou d'un représentant du personnel doit être annulé. Cela peut être sur l'ordre d'un juge comme en France, ou après

consultation du comité d'entreprise comme en Allemagne. D'une manière générale, l'OIT considère que les licenciements antisyndicaux doivent pouvoir être annulés et leurs victimes ré-

## « Pour le pays hôte de l'OIT et de l'ONU, se faire attraper en train de violer les droits fondamentaux n'est pas glorieux. »

intégrées. Selon l'OIT, c'est le seul moyen de veiller au respect des droits syndicaux sur les lieux de travail.

## En Suisse, combien y a-t-il / y a-t-il eu de licenciements abusifs ? Y a-t-il eu des cas éclatants ? Si oui, lesquels ?

Il n'existe pas forcément de statistiques. Mais nous constatons une recrudescence des cas de licenciements antisyndicaux. En plus, ces cas sont de plus en plus choquants : il y a par exemple eu le cas de Tesa-Hexagon metrology (indus-

trie MEM, VD), où deux membres de la commission du personnel ont été licenciés avec effet immédiat pour un prétexte futile fin 2011. C'était juste après la fin de négociations qu'ils

avaient menées au nom de leur collègues et lors desquelles ils avaient obtenu gain de cause. C'était donc clairement une vengeance ! Plusieurs patrons ont d'ailleurs dit que de tels licenciements nuisaient à la paix du travail ! Dans ce cas, l'employeur est passé par le licenciement avec effet immédiat pour contourner les règles de la CCT. L'USS publiera bientôt un « livre noir » qui recensera les pires cas de ces dernières années. Le cas « Tesa » en fera partie ! *Françoise Gehring*

## UN ARTICLE QUI FAIT ÉCOLE DANS LA CCT-CADRE VAUDOISE, GRÂCE AU SEV

La convention collective cadre des transports publics vaudois, négociée par le SEV, prévoit dans l'article 82 une protection contre le licenciement. « Cet article, explique Christian Fankhauser, secrétaire syndical SEV actif en Suisse romande, précise que si une direction veut licencier un membre élu d'un comité de section, elle doit communiquer sa décision par écrit en précisant le motif de licenciement. Les partenaires sociaux ont alors dix jours pour faire recours et vérifier que les motifs de licenciement ne sont pas liés à l'activité syndicale de la personne concernée. Est aussi prévue la possibilité de recourir à un médiateur externe. Des licenciements immédiats pour motif valable peuvent être prononcés, mais doivent être discutés auparavant avec le syndicat.

Il s'agit donc d'un pas en avant ? « Oui, c'est certain, mais on n'a encore jamais pu appliquer ce principe. Actuellement, par exemple, nous sommes en conflit avec les TL sur, justement, la question de la liberté syndicale. L'audience au Tribunal des prud'hommes à Lausanne est prévue le 26 avril. L'employeur a considéré diverses communications critiques d'un militant syndical comme une vraie menace, et ce n'est pas le cas selon nous. » La défense de la liberté syndicale continue donc à être, dans un certain sens, une bataille en soi. « Oui, mais cela dépend surtout des rapports de force existants à l'intérieur de l'entreprise, qui sont mis de plus en plus à rude épreuve. Mon impression générale, c'est qu'il y a une fragilité toujours plus grande de ce côté-là et que les patrons n'hésitent pas à exercer des pressions », conclut Christian Fankhauser.



Der Regionalverkehr Bern-Solothurn (RBS) gehört mit jährlich über 23 Millionen Reisenden bei Bahn und Bus zu den bestfrequentierten privaten Transportunternehmungen der Schweiz. Wir suchen

## ausgebildete Lokführerinnen / Lokführer

Nebst der sicheren Zugführung können Sie als offener und freundlicher Ansprechpartner unserer Kundinnen und Kunden viel zum guten Bild unseres Unternehmens beitragen. Sie führen Reisezüge auf dem Netz des RBS. Sie leisten auch unregelmässigen Dienst, können jedoch immer an Ihrem Wohnort übernachten. Mögliche Dienstorte sind Solothurn, Worb oder Worblaufen.

**Anforderungen:** Sie verfügen über einen Ausweis Kategorie B des Bundesamtes für Verkehr zum Führen von Triebfahrzeugen. Mit Ihrem ausgeprägten Dienstleistungsbewusstsein können Sie aktiv auf die Bedürfnisse unserer Kundinnen und Kunden eingehen.

Wir bieten Ihnen eine verantwortungsvolle Aufgabe in einem lebhaften und übersichtlichen Betrieb. Markus Meyer, Leiter Tram- und Lokführer (Tel. 031 925 55 21) oder Pascal Spycher, Leiter Personaldienst (Tel. 031 925 55 59) erteilen Ihnen gerne ergänzende Auskünfte. Ihre schriftliche Bewerbung richten Sie bitte an: Regionalverkehr Bern-Solothurn, Postfach 119, 3048 Worblaufen.

Regionalverkehr Bern-Solothurn

www.rbs.ch • info@rbs.ch



Der Regionalverkehr Bern-Solothurn (RBS) gehört mit jährlich über 23 Millionen Reisenden bei Bahn und Bus zu den bestfrequentierten privaten Transportunternehmungen der Schweiz. Wir suchen

## ausgebildete Tramführerinnen / Tramführer

Nebst der sicheren Tramführung können Sie als offener und freundlicher Ansprechpartner unserer Kundinnen und Kunden viel zum guten Bild unseres Unternehmens beitragen. Sie führen Tramfahrzeuge auf der Linie 6 von Bernmobil/RBS. Sie leisten auch unregelmässigen Dienst, können jedoch immer an Ihrem Wohnort übernachten. Der Dienstort ist in Worb

**Anforderungen:** Sie verfügen über einen Ausweis Kategorie B80 des Bundesamtes für Verkehr zum Führen von Triebfahrzeugen. Mit Ihrem ausgeprägten Dienstleistungsbewusstsein können Sie aktiv auf die Bedürfnisse unserer Kundinnen und Kunden eingehen.

Wir bieten Ihnen eine verantwortungsvolle Aufgabe in einem lebhaften und übersichtlichen Betrieb. Markus Meyer, Leiter Tram- und Lokführer (Tel. 031 925 55 21) oder Pascal Spycher, Leiter Personaldienst (Tel. 031 925 55 59) erteilen Ihnen gerne ergänzende Auskünfte. Ihre schriftliche Bewerbung richten Sie bitte an: Regionalverkehr Bern-Solothurn, Postfach 119, 3048 Worblaufen.

Regionalverkehr Bern-Solothurn

www.rbs.ch • info@rbs.ch

## Conseil de santé des drogueries suisses

# Des jambes saines et robustes D'un pas léger

Selon un centre zurichois spécialisé dans les problèmes veineux, 20% de la population suisse souffrirait de problèmes veineux. Ces problèmes peuvent aller de simples varicosités aux ulcères en passant par les varices. Statistiquement, les femmes sont plus sujettes à l'insuffisance veineuse que les hommes. Notamment parce que l'hormone sexuelle œstrogène rend leur tissu conjonctif plus mou et souple. Mais les pires facteurs de risques pour les veines sont le surpoids et le manque d'exercice physique. Les personnes les plus à risques sont donc celles qui exercent une activité sédentaire. Pour éviter d'en arriver là, il faudrait intégrer plus de mouvement au quotidien. Les sports, comme le jogging, la natation, la gymnastique, le ski de fond, la danse et le nordic walking soutiennent la pompe musculaire et donc la santé des veines. Les jets d'eau froide sur les cuisses et les genoux sont aussi utiles. Surélever de temps en temps les jambes (par exemple avec un coussin pendant la nuit) ou porter des bas de compression soulagent aussi les jambes. Même les personnes prédisposées à l'insuffisance veineuse peuvent faire quelque chose pour la santé de leurs veines. Le personnel spécialisé de la droguerie vous donnera volontiers de précieux conseils pour la prévention et le traitement des problèmes veineux.

## atout santé



Les conseils de la **droguerie**

### Des aides naturelles

En cas de troubles veineux légers, on peut soutenir le traitement avec des remèdes naturels qui renforcent les veines. Ces remèdes sont souvent à base de maronnier d'Inde, de vigne rouge, de fragon épineux, de mélilot ou de sarrasin. L'extrait d'écorce de pin maritime renforce aussi les vaisseaux et présente des propriétés anti-inflammatoires. Les remèdes homéopathiques ainsi que les mélanges spagyriques sont également efficaces, en usage interne ou externe. Enfin, mieux vaut éviter la chaleur: en été, l'idéal est donc d'utiliser un gel ou un spray avec des principes actifs rafraîchissants et décongestionnants comme le camphre ou le menthol.

**vitagate.ch**

Un clic quotidien pour votre santé.

**Vous trouverez des informations complémentaires concernant ce sujet sur la plate-forme de santé: [www.vitagate.ch/fr/soigner/veines](http://www.vitagate.ch/fr/soigner/veines)**



Association suisse des droguistes  
Case postale 3516, 2500 Biel/Bienne 3  
Téléphone 032 328 50 30

BON

## BON



### Comprimés Pygenol®

Les comprimés Pygenol® contiennent un actif très puissant extrait de l'écorce du pin. Ils protègent et fortifient les vaisseaux sanguins et soulagent en plus les troubles veineux. Veuillez lire la notice d'emballage.

Un tube de gel Pygenol® GRATUIT vous sera offert à l'achat d'un paquet de 120 comprimés Pygenol®. Bon utilisable dans votre droguerie. Valable jusqu'au 31 mai 2012

## Fr. 3.- de rabais

### Gel vulnéraire Leucen®

Le gel vulnéraire Leucen® soulage et aide en cas de:

- \_ léger coup de soleil
  - \_ piqûres d'insectes
  - \_ écorchures
  - \_ légères blessures cutanées
- Veuillez lire la notice d'emballage.

A l'achat d'un tube de gel vulnéraire Leucen® dans votre droguerie. Valable jusqu'au 31 mai 2012





Suisse romande

# Le programme des manifestations du 1<sup>er</sup> Mai

## Berne



- **Bienne**  
Dès 13 h Service de bar sur la place Centrale;  
16 h Rassemblement sur la place de la Gare;  
16 h 15 Départ du cortège en direction de la place Centrale;  
16 h 45 Prises de parole à la place Centrale: Daniel Hügli, président de l'Union syndicale de Bienne-Lyss-Seeland, Corrado Pardini, conseiller national PS (BE), Cesla Amarelle, conseillère nationale PS (VD); Amr Abdel Aziz;  
17 h 50 Remise du prix Unia « Travail et solidarité »;  
18 h Salutations d'autres organisations;  
Dès 18 h 15 Service de bar et concert;  
20 h Clôture de la manifestation.

- **Longeau**  
17 h Début avec les salutations de Margrit Gatschet, responsable du secrétariat Unia de Granges-Longeau.  
Oratrice: Jacqueline Fehr, conseillère nationale et vice-présidente du PS (ZH).  
Musique, grillades et buffet de salades.

## Fribourg

Crise du travail, c'est par où la sortie ?



- **Fribourg**  
11 à 19 h Animations et restauration toute la journée, place Python;  
14 h 30 Départ du cortège, place Python;  
15 h 40 Allocution de Jean-François Steiert, PS;  
16 h Allocution de Pierre Duffour, SSP;  
Témoignages de Baboozilla - Afro-Schweiz et autres invités.

## Genève

Contre les sous-enchères et les abus patronaux



- **Genève**  
11 h Rendez-vous à la Pierre, monument à la mémoire du 9 novembre 1932, plaine de Plainpalais; allocutions de Blaise Ortega, SSP/VPOD, puis d'Anne Emery-Torracinta, PS; apéritif offert;  
15 h Départ du cortège du boulevard James-Fazy, empruntant place des 22-Cantons, rue de Chantepoulet, rue et pont du Mont-Blanc, place du Port, place Longemalle, rues Basses, rue de la Corraterie, place Neuve, puis parc des Bastions  
16 h Place Neuve, devant l'entrée du parc des Bastions, allocutions de Nicole Lavanchy, Sit, Emilie Flamand, Les Verts et Groupement transfrontalier européen;  
17 h Parc des Bastions, partie festive avec un manège et des poneys pour les enfants;  
Dès 12 h et jusqu'à 23 h, restauration avec plus de 30 stands;  
Dès 17 h, sur scène: concerts et DJ en collaboration avec ARV et Jours de mA!  
Au crépuscule, Entrée du personnel, projection organisée par Spoutnik.

## Neuchâtel

Grâce à une initiative populaire cantonale émanant des syndicats neuchâtelois, le 1<sup>er</sup> Mai est, depuis 2010,



un jour férié officiel pour tous les travailleurs du canton de Neuchâtel! Venez faire la fête en famille et avec vos amis et voisins dans l'un des 1<sup>er</sup> Mai organisés dans le canton.

## Fleurier

- 10 h 30 Début de la fête à la place du Marché;  
11 h 30 Partie officielle avec, entre autres, les orateurs Philippe Vaucher du POP Val-de-Travers et Gianfranco De Gregorio, vice-président du PSN;  
12 h Dîner paëlla cuisinée par Paco;  
Animation musicale avec le Bel Hubert (chanson suisse romande) et Vieux Loup de Mer (slam);  
Fin de la fête vers 17 h 30.

Avec la participation de l'association Pro monde rural APMR (ONG active en Afrique)  
Toute la journée, collecte de signatures.  
Organisation: POP, Val-de-Travers, avec la collaboration d'Unia, du PS VdT et des Verts VdT.

## La Chaux-de-Fonds et Montagnes neuchâteloises

- Dès 11 h 30 Apéritif sur la place Espacité (Maison du Peuple par mauvais temps);  
12 h 15 Restauration kurde et somalienne;  
14 h Cortège;  
15 h Discours puis musique, chants et jazz. Orateurs: Silvia Locatelli, secrétaire syndicale Unia, Jean-Marie Rotzer, militant Unia, Jean Christophe Schwaab, secrétaire central de l'USS et conseiller national, Ayfer Ummel, militante Comité kurde;  
17 h Fin de la manifestation.

## Neuchâtel

- Dès 10 h Place du Coq-d'Inde (place du marché), « Marché du 1<sup>er</sup> Mai »;  
Dès 11 h Cantine, repas grillades, musique, animation, jeux;  
14 h Cortège;  
15 h Discours;  
17 h Fin de la manifestation.

## Jura

- **Moutier**  
Soirée spéciale: lundi 30 avril à 20 h 30



Aula de Chantemerle à Moutier  
Grand gala humoristique avec:  
- Véronique Mattana dans « J'ai pas attendu d'avoir 50 balais pour faire le ménage ! »  
- Christian Savary dans « Au secours, je vais bien... ma femme m'a quitté »  
- Thierry Meury dans « J'vous aime pas ! »  
Entrée: 25 francs pour les enfants jusqu'à 16 ans, les membres d'organisations syndicales (présentation de la carte d'adhérent à l'entrée), les rentiers AVS-AI et les chômeurs.

Tous les autres: 35 francs  
Réservation: 032 421 60 60 ou par <http://transjurane.unia.ch>  
Organisation: Comité interjurassien du 1<sup>er</sup> Mai.

## 1<sup>er</sup> Mai

- 12 h Rassemblement sur la place de la Gare de Moutier;  
12 h 30 Début du cortège avec la participation des Tambours de la Prévôté (Gare - Liberté - Centrale - Hôtel de Ville - Suisse - Salle des sociétés);  
13 h Repas (jambon à l'os, gratin, grillades, à confirmer);  
14 h Partie officielle avec les interventions de Jean-Claude Rennwald, d'Unia et de l'USS, de Margret Kiener Nellen, CN PS/BE et de Jean-François Donzé de Syndicom.  
Suite de la partie festive avec Vincent Vallat.  
Toute la journée: animation pour les enfants. Repas, boissons à prix populaires.

## Valais



- **Sion**  
Dès 17 h et jusqu'à 23 h: Fête et allocutions dans la vieille ville, rue de Conthey.  
Restauration assurée par une association de migrants.  
Le jeune groupe de Fully, Dark Sheep Blues Band, se produira en soirée.  
Stands de boissons, musique.

## Vaud

Ensemble, à la conquête de nos droits syndicaux!



- **Lausanne**  
17 h Rassemblement à la place de la Riponne;  
17 h 20 Prise de parole de l'Union syndicale vaudoise;  
17 h 30 Départ du cortège;  
17 h 45 Prises de parole à la place Chauderon puis redémarrage du cortège à 18 h;  
18 h 20 Prises de parole à la place Saint-François puis redémarrage du cortège à 18 h 30;

18 h 45 Arrivée du cortège à la place de l'Europe (stands de boissons et nourriture);  
19 h Prises de parole;  
20 h 30 Projection du film Les Lundis au soleil, de Fernando Leon Aranoa, Casino de Montbenon, salle Paderewski.

En cas de météo « catastrophique »:  
17 h à 18 h 30 programme comme ci-dessus;  
18 h 45 Arrivée à la place de l'Europe et repli sur Montbenon;  
19 h Montbenon: stands de boissons et nourriture dans le hall;  
19 h 15 Prises de parole;  
20 h 30 Séance de cinéma au Casino de Montbenon, salle Paderewski (voir ci-dessus).

## Yverdon

- 17 h 30 Rassemblement sur la place Pestalozzi;  
18 h 15 Cortège en ville;  
Orateurs: Christian Levrat, président du PSS, Cesla Amarelle, conseillère nationale du PSV, Pierre-Alain Recordon, président du groupe syndical de Nestlé.  
Sur la place: concert de la Fanfare l'Avenir, stands de boissons, grillades, beignets africains.

## Nyon

- 15 h Exposition à la Salle du conseil communal de Nyon sur la lutte pour le sauvetage du site de Novartis à Prangins,  
17 h Allocution, notamment, de Pierre-Yves Maillard, conseiller d'Etat;  
19 h Présentation du déroulement des événements à Novartis et débat public.  
Apéritif et stands de boissons.

## L'Orient (Vallée de Joux)

- Allocutions de Rebecca Ruiz, présidente PS lausannois, députée, et de Celio Rodrigues, président de la commission du personnel de Novartis.  
Animations musicales Gerald Rochat et Jacques Bevilacqua.



» J'espère que les collègues SEV s'impliqueront et participeront à la journée du 1<sup>er</sup> Mai. «

Olivier Barraud, secrétaire syndical SEV et président de l'Union syndicale vaudoise

Le 1<sup>er</sup> mai, c'est l'occasion d'une rencontre entre les travailleurs, entre tradition et renouveau

# Fête du Travail : la forme change, mais pas le fond

*Le 1<sup>er</sup> Mai, ce sera la Fête du Travail partout dans le monde. En Suisse, ce n'est pas partout un jour férié : seuls quelques cantons octroient la journée ou au moins la demi-journée de férié. Mais partout se déroulent des manifestations, parfois dans la forme traditionnelle, parfois dans des formes nouvelles. Quatre exemples de Fêtes du 1<sup>er</sup> Mai en Suisse, auxquelles le SEV participe activement : Zurich, Olten, Lausanne et Lugano.*

Ce qui attire le plus l'attention en Suisse le 1<sup>er</sup> mai, ce sont les manifestations en ville de Zurich. Premièrement, car des orateurs de renommée internationale participent à la journée, mais aussi car chaque année, on assiste à de violents incidents en dehors de la Fête du Travail proprement dite, sans revendications politiques mais juste « pour le spectacle ». Le SEV s'est tenu à l'écart ces dernières années, mais cette année, le secrétariat régional de Zurich a décidé de participer à nouveau activement à l'organisation et au déroulement de la manifestation. « Ce qui est étonnant c'est que deux groupements organisent deux manifestations séparées » explique Arne Hegland, secrétaire régional SEV. Il estime que la plupart des syndicats ont la volonté d'organiser une Fête du Travail vivante avec un message politique clair. Le cortège démarrera à 10 h à la Lagerstrasse, et trois orateurs se succéderont à la Bürkliplatz : Paul Rechsteiner, le syndicaliste égyptien Kamal Abbas et l'écrivain Pedro Lenz. Dès le 28 avril, la Fête du 1<sup>er</sup> Mai prend ses quartiers dans la zone des casernes. Le SEV fait revivre, avec Syndicom et le SSP, le café syndical «Zur roten Eintracht».

## Olten : ensemble

Dans les années 80, la Fête du 1<sup>er</sup> Mai à Olten commençait à périlcliter. Les syndicalistes et les socialistes se déchiraient, une nouvelle gauche forte,

composée de marxistes et des membres des organisations progressistes (POCH) voulait reprendre la manifestation à son compte, pour ses propres revendications. Puis la gauche ol-

tenoise a enfin compris qu'il vaut mieux travailler ensemble, ce qui est un principe syndical de base. Depuis lors, une fête commune est organisée, avec cortège et discours mais

qui se termine également par une fête populaire.

La fête commence en début d'après-midi, puisque le 1<sup>er</sup> Mai est à moitié férié dans le canton de Soleure. Le cortège attire entre 200 et 1000

## LE SEUL JOUR FÉRIÉ DE PORTÉE UNIVERSELLE

Noël est célébré seulement par la chrétienté, carnaval aussi. Le passage à la nouvelle année ne tombe pas partout sur le 1<sup>er</sup> janvier. Les fêtes nationales ont lieu à des dates propres aux différents pays. Le seul jour férié de portée véritablement universelle c'est le 1<sup>er</sup> Mai. Comment en est-on arrivé là ?

Le mouvement ouvrier, qui prend de l'ampleur à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, place la journée de 8 heures au centre de ses revendications. Les syndicats des États-Unis entendent faire aboutir cette revendication le 1<sup>er</sup> mai 1886, car le 1<sup>er</sup> mai est le jour où les ouvriers négocient leurs nouvelles conditions de travail. Ce 1<sup>er</sup> mai-là, une grande grève débute à Chicago. Elle s'achèvera le 4 mai par un attentat dirigé contre la police et une bataille de rue. Au cours de la parodie de procès qui s'ensuit (le procureur Grimell : « Les ouvriers doivent être pourchassés comme des rats jusque dans leurs trous »), sept dirigeants du mouvement ouvrier sont

condamnés à mort. Quatre subiront le châtiment suprême, un se suicidera dans sa prison, deux seront graciés et leur peine commuée en détention à vie. En 1893, les condamnés, premiers martyrs du mouvement ouvrier, seront réhabilités.

### Décision du congrès socialiste

En Europe et en Australie aussi, le mouvement ouvrier gagne en importance. Il exige là aussi la semaine de 8 heures. Mais cette revendication, estiment les dirigeants du mouvement, doit être posée et adoptée sur le plan international. C'est pourquoi le congrès socialiste international, qui se tient à Paris en 1889, proclame le 1<sup>er</sup> mai jour de revendication des travailleurs. Dans tous les pays, des manifestations seront organisées le 1<sup>er</sup> mai 1890 pour demander l'introduction de la journée de 8 heures et l'amélioration de la protection des travailleurs. La grève de Chicago a joué un rôle dans le choix du 1<sup>er</sup> mai, mais aussi la dimension symbolique

du mois de mai considéré comme le mois du renouveau et de la fécondité.

### Le 1<sup>er</sup> Mai en Suisse

En Suisse, le 1<sup>er</sup> Mai 1890 est fêté dans pas moins de 34 localités. À cette époque, l'Union syndicale suisse comptait à peine 5000 membres, le Parti socialiste suisse avait 9 mois d'existence. « Quelques milliers » de personnes ont probablement débrayé ce jour-là, la plupart à Berne. En début d'après-midi, on dénombre déjà 2000 manifestants qui défilent dans les rues de la ville fédérale, sagement rangés derrière la bannière de leur syndicat. Dans la plupart des localités, les manifestations du soir connaissent une affluence encore plus grande. Les chiffres sur la participation à ces premières journées d'action revendicative sont parvenus jusqu'à nous grâce aux services du ministère public de la Confédération, qui faisait espionner systématiquement les manifestations...

En 1910, le 1<sup>er</sup> Mai est célébré dans 96 localités suisses. La plus grande manifestation a lieu en 1919 à Zurich, où 50 000 personnes prennent part au défilé. L'histoire du 1<sup>er</sup> Mai en Suisse, comme dans le reste du monde, se confond par la suite avec l'histoire de la gauche. Dans les années 20 (mais pas seulement), la journée reflétera les luttes idéologiques au sein de la gauche ; elle se fera l'écho du combat antifasciste dans les années 30, accompagnera l'intégration progressive dans l'Etat bourgeois ou l'Etat imprégné des valeurs socialistes et syndicales à partir des mêmes années 30. Après 1968, les manifestations prendront une tournure plus colorée grâce aux innombrables divisions de l'extrême gauche et aux mouvements qui s'en réclament, dont les militant(e)s sont pour une bonne part devenus aujourd'hui des permanent(e)s syndicaux, grâce aussi aux communautés étrangères vivant sur notre sol.

Ewald Ackermann



# DOSSIER



Même par mauvais temps, un beau cortège pour le 1<sup>er</sup> mai à Olten.

personnes. Durant les discours, il y a des activités prévues pour les enfants. Une tombola et un grand bassin de sangria, avec des morceaux de fruits coupés à la main en font partie. L'essentiel se passe toutefois en soirée, avec des concerts de groupes locaux, qui ont ainsi l'occasion de se faire connaître. La soirée attire en général un large public. Cette fête est devenue une tradition à Olten, notamment grâce à Urs Huber, secrétaire syndical SEV depuis quelques années et déjà actif auparavant comme syndicaliste et socialiste, qui est le moteur de cette manifestation.

La fête est organisée par un comité composé des différents syndicats et partis, ayant tous le même poids au

sein de ce comité et ainsi tous la volonté de garder une belle unité.

### Un film politique à Lausanne

A Lausanne, le 1<sup>er</sup> Mai est traditionnellement organisé au sein d'un comité unitaire, en collaboration avec les partis de gauche et d'autres syndicats non membres de l'USS. C'est l'Union syndicale vaudoise (USV) qui gère cette organisation. Le cortège officiel attire en règle générale entre 500 et 1000 personnes. L'année passée, le millier de personnes a été atteint car la manifestation se déroulait un dimanche. Les organisateurs avaient alors décidé d'investir la place populaire d'Ouchy, en bord de lac, engendrant ainsi un beau succès. Mais le fait d'avoir le 1<sup>er</sup> Mai à nou-

veau en semaine cette année ramène la manifestation à un style plus traditionnel, avec des prises de parole réservées à des salariés et un cortège, qui se terminera cette fois-ci à la Place de l'Europe, donnant ainsi l'occasion de parler de la situation internationale.

La nouveauté 2012, c'est la projection en soirée du film « Les Lundis au soleil » de Fernando León de Aranoa. Ce film n'est pas basé sur une histoire vraie... mais sur mille, comme le dit l'acrocche. Il s'inspire en effet des conséquences humaines de la reconversion industrielle de Vigo, et rappelle également le drame des chantiers navals de Gijón. Olivier Barraud, secrétaire syndical

Suite en page 12

Le Tessin célèbre la Fête du Travail à Lugano, avec cortège, repas et concerts.

A Lausanne, cortège, discours et, nouveauté cette année, un film en soirée.



Suite de la page 11

Appel du comité de l'Union syndicale suisse pour le 1<sup>er</sup> Mai 2012

## PLUS de protection, salaire, rente

Comme chaque année, l'USS publie son appel du 1<sup>er</sup> Mai. Cette année le slogan est : PLUS de protection, salaire, rente !

*Un pour cent de la population suisse possède plus que les 99 pour cent restants. Mais au lieu de corriger cette injustice criante, la droite s'applique à creuser encore plus le fossé entre riches et pauvres. Elle distribue des milliards de francs de cadeaux fiscaux aux riches et super-riches et enterre toute protection et tous droits des travailleurs et travailleuses. Il est plus que temps et légitime de se révolter et de résister avec détermination. C'est pourquoi une seule chose comptera en cette année 2012 : toutes et tous au 1<sup>er</sup> Mai pour PLUS de protection, de salaire et de rente !*

**PLUS de protection !**

*Ce sont les travailleurs et les travailleuses qui créent la richesse de la Suisse. Ils doivent produire toujours plus en toujours moins de temps. Ils doivent aussi parfaire leur formation durant leur temps libre et à leurs propres frais. Cette pression croissante a des conséquences néfastes pour leur santé. Et la cherté du franc s'y ajoute, qui menace de détruire leur emploi. Les salaires également sont sous pression à cause de patrons sans scrupules qui refusent d'offrir des conditions de travail correctes et recourent dans ce but à la sous-traitance en cascade et à des pseudo-indépendant(e)s. De plus, les représentant(e)s syndicaux ne sont toujours pas protégés contre les licenciements de représailles.*

**PLUS de salaire !**

*Les bénéficiaires de salaires mirobolants et autres bonus,*

*que l'on trouve aux échelons supérieurs, et les « top managers » autoproclamés ont accaparé ces dernières années une part toujours plus grande du gâteau salarial. Les bénéficiaires des entreprises finissent d'abord dans les poches des actionnaires et des spéculatrices. Il ne reste que peu, voire rien pour les salarié(e)s, qui doivent même parfois voir leurs salaires baisser ou leur temps de travail prolongé. En outre, les dépenses d'assurance-maladie et certains loyers ont explosé. La politique fiscale injuste, qui consiste à donner toujours plus à ceux d'en haut et toujours moins aux autres, a ouvert encore plus la fourchette des revenus et déséquilibré davantage la répartition de la fortune entre salarié(e)s ordinaires et gros salaires. Enfin, la discrimination salariale à l'encontre des femmes est toujours scandaleuse.*

**PLUS de rente !**

*Cela fait des décennies que la Constitution fédérale prévoit qu'ensemble, les rentes de l'AVS et celles du 2<sup>e</sup> pilier doivent permettre aux retraité(e)s de maintenir leur niveau de vie antérieur. Cette promesse n'a toujours pas été tenue. Au contraire, Conseil fédéral et majorité bourgeoise du Parlement fédéral veulent même diminuer ces rentes ces prochaines années, en baissant le taux de conversion ou le taux d'intérêt minimal du 2<sup>e</sup> pilier, en relevant l'âge de la retraite, en supprimant la*

*compensation du renchérissement sur les rentes et en introduisant un « frein à l'endettement ».*

*Avec leurs alliés, les syndicats vont stopper cette redistribution massive des richesses aux profits des classes supérieures et l'inverser. Pour protéger les emplois, ils exigent un affaiblissement du franc. Pour protéger les salaires, ils exigent des salaires minimums obligatoires et plus élevés ainsi que des mesures efficaces contre ces boîtes de profiteurs. Les syndicats revendiquent plus de salaire*

*pour les salarié(e)s ordinaires, un salaire égal pour les hommes et les femmes, des rentes plus élevées pour celles et ceux qui ont travaillé durement tout au long de leur vie et une protection efficace contre les licenciements pour les représentant(e)s des travailleurs et travailleuses.*

*Ce 1<sup>er</sup> Mai 2012, et au-delà, les syndicats se battent et se battront pour un futur où il y aura plus de protection, de salaire, de rente et de solidarité internationale.*



L'affiche officielle de l'USS pour le 1<sup>er</sup> mai 2012 est le résultat d'un concours réalisé auprès d'une classe de la Haute école d'art et design de Lucerne. La gagnante est Barbara Galizia.

SEV et président de l'USV, espère que les collègues du SEV s'impliqueront davantage et participeront à la manifestation. Certaines entreprises donnent en effet le temps à leurs employés pour aller manifester et d'autres octroient un jour de congé. « Pas d'excuse donc ce jour-là ! Le 1<sup>er</sup> Mai est le symbole du travail syndical, il ne faut pas oublier que des personnes sont mortes pour conquérir la journée de 8 heures. Participer à la manifestation, c'est leur rendre hommage et prouver que le combat continue » explique Olivier Barraud.

Le Tessin se démarque

Au Tessin, depuis quelques années déjà, le 1<sup>er</sup> Mai se fête sur toute une journée, mêlant l'aspect traditionnel (cortège et discours officiels) et l'aspect récréatif (dîner et repas du soir et concerts pour les jeunes). L'idée est de rendre ce 1<sup>er</sup> Mai est un peu plus proche de la jeune génération. Cette fête est en effet chargée d'histoire, avec des éditions à succès et d'autres moins fréquentées. Remettre le travail au centre alors que nous sommes dans une période de grands changements et de bouleversements, est une des priorités de l'union syndicale Ticino e Moesa, qui a décidé de se démarquer au niveau des activités, du contenu et de la promotion. Une façon de faire les choses plus proche des Tessinois, culturellement et politiquement, en prenant en compte les spécificités de la Suisse italienne, souvent très loin de Berne et des centres de décision suisses allemands. Donc de manière plus combative et profilée. Pour véhiculer correctement le message du 1<sup>er</sup> Mai, il faut écouter la population et faire attention au contexte dans lequel elle vit. Il ne suffit pas de balancer des flyers qui finissent à la poubelle. Le 1<sup>er</sup> Mai est trop important pour ne pas voir les choses en grand.



## VPT

<b>Jeudi 26 avril</b> 16 h à 20 h Caves GESTL	<b>■ GESTL</b>	Nous vous attendons nombreux pour partager le verre de l'amitié. Profitez des vins en action de notre dernière ouverture jusqu'à épuisement du stock. N'oubliez pas de vous inscrire pour notre grande ouverture du vendredi 25 mai, pour le repas ou des renseignements, auprès des personnes suivantes: Ueli Eggen, 021 653 79 25, Danièle Ruchonnet 079 394 72 09, Philippe Schwarz 079 637 53 61. <i>Votre GESTL</i>
<b>Lundi 30 avril</b> 20 h Clarens Réfectoire de l'atelier-dépôt VMCV	<b>■ VPT - VMCV</b> Assemblée générale de printemps	L'ordre du jour sera donné le soir de l'assemblée. La convocation est affichée dans la vitrine et locaux de service. Tous les membres sont invités ainsi que les retraités. Nous nous réjouissons de vous retrouver lors de cette assemblée. <i>Le comité de section</i>
<b>Mardi 15 mai</b> 10 h Berne Secrétariat central SEV	<b>■ VPT Touristique</b> Assemblée de branche touristique	La VPT invite tous ses membres à l'assemblée annuelle de la branche touristique.

## Sections

<b>Samedi 28 avril</b> 10 h 30 Glovelier Café de la Poste	<b>■ VPT du Jura</b> Assemblée de printemps	L'ordre du jour est affiché dans les locaux de service. A l'issue de cette assemblée, nous partagerons un repas. Inscription obligatoire auprès de John Schneider, tél. 079 305 77 70, ou par e-mail: john.schneider1@bluewin.ch.
<b>Mercredi 9 mai</b> 17 h Lausanne Buffet de la Gare Salle des Vignerons	<b>■ VPV Lausanne</b> Assemblée générale	Informations du SEV par Olivier Barraud et Daniel Froidevaux. Venez nombreux en prenant votre temps! <i>Votre comité</i>
<b>Vendredi 11 mai</b> 18 h 30 Biemme Aula BF Terminal B Place Walsler	<b>■ SBV Arc jurassien</b> Assemblée de printemps	Notre invité sera Patrick Rouvinez, responsable de la filiale SEV Assurances à Lausanne. L'assemblée sera suivie d'un repas. Inscription nécessaire auprès de René Zürcher par e-mail: arcjurassien@sbv-online.ch. <i>Le comité SBVAJ</i>
<b>Mercredi 16 mai</b> 19 h 30 Tolochenaz Ancienne poste	<b>■ MBC</b> Assemblée ordinaire de printemps	La séance de printemps aura lieu à l'ancienne poste de Tolochenaz, selon l'ordre du jour envoyé à chaque membre. Verre de l'amitié offert à l'issue de la séance.

## DÉCÈS

- Henri Braillard**, conducteur pensionné; décédé le 2 avril dans sa 81<sup>e</sup> année. TPG SEV Retraités.
- Francis Cardinaux**, fonctionnaire d'exploitation retraité, Lausanne; décédé le 17 avril dans sa 91<sup>e</sup> année. PV Vaud.
- Jean-Louis Corthésy**, chef de train retraité, Morges; décédé dans sa 94<sup>e</sup> année. PV Vaud.
- Suzanne Humbert-Droz**, veuve de Gaston, Lausanne; décédée le 16 avril dans sa 87<sup>e</sup> année. PV Vaud.
- Willy Simon**, chef de station retraité, Allaman; décédé le 28 mars dans sa 85<sup>e</sup> année. PV Vaud.
- Hans Steiner**, chef du mouvement retraité, Port; décédé le 13 avril dans sa 80<sup>e</sup> année. PV Biel/Bienne.

## Pensionnés

<b>Mardi 8 mai</b> 9 h 15 Morat Gare	<b>■ PV Fribourg</b> <b>Visite de l'entreprise Roland SA à Morat</b> (organisée par la commission d'animation)	Rendez-vous à 9 h 15 à la gare de Morat (devant le Buffet de la Gare). Horaire : Fribourg dp. 8 h 32 ; Payerne dp. 8 h 36 ; Berne dp. 8 h 34 Retour : chaque heure au 01 dir. Fribourg, 03 dir. Payerne et 17 dir. Berne. Chacun est responsable de son titre de transport. Parking au Buffet de la Gare pour ceux qui viennent en voiture. 10 à 12 min. à pied pour rejoindre la maison Roland SA. Visite de 9 h 30. à 12 h. env. (plusieurs escaliers). Pour ceux qui le désirent (à préciser lors de l'inscription) repas de midi en commun au Buffet de la Gare de Morat pour 25 fr. Menu : salade mêlée, rôti de porc sauce aux champignons, pommes mousselines, légume, glace; café offert par la PV. <i>Le comité</i>
<b>Jeudi 10 mai</b>	<b>■ PV Neuchâtel et Jura</b> Course pédestre	Description voir page 15. Horaires Jura voir page 15 également. Horaires Neuchâtel : dép. La Chaux-de-Fonds 7 h 42 voie 6, Neuchâtel 8 h 33 voie 2, arr. Krattigen Dorf 10 h 16. Non marcheurs : La Chaux-de-Fonds 8 h 42 voie 6, Neuchâtel 9 h 33 voie 2, arr. Faulensee Dorf 12 h. Retour: dép. non marcheurs de Faulensee à 15 h 57, dép. pour tous de Spiez à 16 h 33 en bateau. Arr. Neuchâtel à 18 h 57 et à La Chaux-de-Fonds à 19 h 46. Titre de transport: AG ou CJ. PV Jura : inscriptions jusqu'au lundi 7 mai auprès d'un des responsables Lucien (032 422 57 73) ou Roland (032 435 58 84) PV Neuchâtel : inscriptions jusqu'au lundi 7 mai auprès d'Yvan Renevey (032 725 62 88 ou par courriel à renevey26@gmail.com)
<b>Mardi 15 mai</b>	<b>■ PV Genève</b> Sortie de section, destination St-Gingolph (CH)	Train de Genève-Aéroport 8 h 47, de Cornavin 8 h 56, de Nyon 9 h 10. Apéritif et repas au restaurant « Le Rivage ». Pour l'horaire du retour, votre comité a mélangé les saisons ! <b>Le 15 mai, à la CGN, c'est encore l'horaire du printemps. Conséquence positive : arrivée à Genève, bien plus tôt qu'annoncé sur la circulaire bleue. Nous vous prions de prendre note de la modification d'horaire, au retour de St-Gingolph.</b> St-Gingolph dép. 15 h 38, Vevey/Marché arr. 16 h, Montreux arr. 16 h 32. Selon le choix de débarcadère d'arrivée : horaires des trains. De Vevey dép. 16 h 26, Nyon arr. 17 h 10, Cornavin arr. 17 h 24, Aéroport arr. 17 h 36. De Montreux dép. 16 h 54, Nyon arr. 17 h 50, Cornavin arr. 18 h 04, Aéroport arr. 18 h 13. Délai d'inscription : 8 mai au moyen du bulletin de versement (prix 50.- par personne). Si empêchement, avisez sans tarder le président Serge Anet 022 796 3350 (répondeur). Votre comité devra revoir ses classiques (« PISA » n'existait pas !). Merci à la vigilance de l'ami Chollet, et, encore avec nos excuses à toutes et tous ! <i>Le secrétaire, Bob</i>

## Loisirs

<b>Samedi 2 juin</b> 9 h 45 Interlaken	<b>■ USSC badminton</b> 12 <sup>e</sup> championnat suisse à la Sporthalle BZI	Catégories Dames, Messieurs, Seniors (à partir de 1977) et U16 (jusqu'à 1997). Délai d'inscription: 1 <sup>er</sup> mai à Walter Röhlisberger 033 823 16 85.
--	---	--

Séance du comité central VPT à Lugano du 27 au 29 mars 2012

## Gilbert D'Alessandro candidat

Avec un brin d'émotion, Kurt Nussbaumer ouvre la séance du comité central pour la dernière fois, il quittera la présidence après 6 ans le 31 mars prochain, en raison de son nouvel emploi au MGB.



Il salue l'assemblée et souligne la présence de Barbara Spalinger. Kurt accueille et salue chaleureusement un nouveau membre du comité central en la personne de Ueli Müller représentant de Bus Gatu, ce dernier est âgé de 44 ans et travaille à la compagnie STI en qualité de chauffeur de bus depuis 12 ans.

Peter Bernet salue le comité central et dit sa joie de nous recevoir à Lugano, il regrette qu'aucun membre de la navigation n'aie pu se libérer. Le premier jour de séance coïncide avec une récolte de signatures à Locarno pour sauver les places de travail sur le Lac Majeur car la compagnie italienne veut réduire drastiquement les prestations. En raison de notre présence au Tessin ce jour là et par solidarité avec nos collègues il est décidé que quatre membres du comité central, Roger Maurer, Gilbert d'Alessandro, Jurg Humi et Patrick Clot, accompagnent Barbara Spalinger pour la récolte de ces signatures. Ces personnes ont été conduites à Locarno par des collègues retraités de la compagnie TPL. Kurt nous communique que l'abonnement FVP passera au prix de CHF 641.00 respectivement CHF 762.00 en 1<sup>e</sup> classe dès le 1<sup>er</sup> janvier 2013. Ceci est le résultat de bonnes négociations de la part de la VPT vis-à-vis de l'UTP qui souhaitait un prix plus élevé.

Gilbert d'Alessandro demande aux sections de réfléchir à l'augmentation des cotisations ; sans augmentation des cotisations, le SEV ne pourra plus offrir des prestations identiques durablement. La section des retraités considère que le SEV devrait lutter de façon plus dense en leur faveur (renchérissement de la caisse de pension, etc.).

Barbara Spalinger dit que le SEV vit des cotisations de ses membres, de la cotisation CCT et des revenus financiers. A l'époque les revenus financiers couvraient les trous, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. C'est pour remettre à flot la situation financière qu'une augmentation des cotisations est nécessaire. La vice-présidente explique que le SEV lutte pour mettre en place des CCT dans toutes les entreprises qui à ce jour n'en n'ont pas, principalement dans la région zurichoise. Le SEV se réjouit d'avoir obtenu une CCT dans la nouvelle entreprise CFF Cargo International. En 2011 la VPT a eu un résultat très réjouissant en matière de recrutement, ce sont en effet 721 membres qui ont rejoint nos rangs. Certaines assemblées de branches ont déjà eu lieu pour 2012, la branche pensionnés regrette le manque de participation des sections romandes. La branche Fer s'inquiète du possible vieillissement du personnel dans les entreprises, notamment aux Ateliers BLS où 54% du personnel vont prendre leur retraite d'ici 2030. Sensible à la santé de leurs collaborateurs, la branche Bus Gatu a eu un exposé d'un médecin pour la médecine du travail. La branche navigation est satisfaite de la bonne participation à son assemblée.

La VPT souhaite que les branches suivent bien les check-lists tout en travaillant de façon autonome. Un point fort du comité central sont les élections : en effet il faut repousser le poste de notre président qui depuis le 31 mars sera remplacé ad intérim par le vice-président Martin Ritschard. La commission centrale propose Gilbert d'Alessandro en remplacement de Kurt Nussbaumer.

Gilbert est un homme consciencieux, son cœur bat pour le syndicat depuis de nombreuses années ; très expérimenté, il est loyal et serait sans conteste le président idéal. Le comité central recommande vivement à tous les membres de l'assemblée des délégués d'élire Gilbert au poste de président. Lors de l'assemblée des délégués auront lieu les élections pour la période 2013-2016. Les personnes suivantes sont proposées : Danièle Dachauer, vice-présidente, Martin Ritschard, vice-président, Roger Maurer, caissier et membre remplaçant du comité SEV, Christian Neff secrétaire, Peter Bernet, assesseur et membre du comité SEV. Le comité central recommande à l'assemblée des délégués d'élire les membres désignés.

Eleonora Wütrich nous rejoint en cours de séance,

Kurt lui souhaite une cordiale bienvenue au comité central dans la branche Fer en remplacement de Ferruccio Calogero Noto qui a quitté son emploi chez Elvetino. Eleonora travaille chez Elvetino depuis 12 ans, elle a un esprit syndical, preuve en est qu'elle a obtenu le meilleur résultat de recrutement en 2011 avec 56 nouveaux membres. Par la voix de Kurt, le comité central prend congé de Ferruccio Calogero Noto en le remerciant sincèrement de son excellent travail au sein du SEV. Sa devise a toujours été de faire mieux. Ferruccio remercie Kurt de ses paroles chaleureuses et souhaite le meilleur à Eleonora. Barbara Spalinger nous informe que des réunions auront lieu au sujet de la LDT. Une séance doit également avoir lieu au sujet de la situation des caisses de

pension. Gilbert d'Alessandro nous présente le projet de Bus Gatu qui va lancer une campagne « pas plus de 10 heures » ; ceci correspond à l'amplitude des tours de service. Le comité central alloue la somme de CHF 5000 francs pour ce projet, il est relevé que notre traducteur Serge Piot a remis un don de CHF 100 à Gilbert à l'égard de cette campagne. Beau geste ! Merci pour eux...

Une rétrospective sur l'activité VPT en 2011 nous a été présentée, je n'en dis pas plus car elle sera également présentée à l'assemblée des délégués. Au nom du comité central Peter Bernet prend congé de Kurt Nussbaumer, il remercie cet homme calme, tranquille qui a toujours été un président aux idées claires et qui a conduit la VPT au point le plus haut. Très collégial et loyal, Kurt a été un exemple de collaboration, dira Peter. Kurt remercie Peter de ces paroles d'adieu, il remercie chacun de ces bons moments de lutte partagés, et dit être fier de ce qu'il a obtenu durant son mandat de président à la VPT. Un cadeau lui a été remis. C'est après ces paroles que la séance du comité central a pris fin.

René Tschantz

■ PV Fribourg - Assemblée de printemps du 27 mars à Fribourg

### « Utilisez vos bons FVP de 100 francs »

Le président de la PV Fribourg, Jean-Pierre Neuhaus, a le plaisir d'ouvrir l'assemblée en présence de 78 membres.

Notre invité, Patrice Dupont, cadre auprès de la Banque Cantonale de Fribourg (BCF), en a intéressé plus d'un(e) en évoquant les différentes façons de mettre en valeur son bien immobilier lors de la retraite.

Dans les affaires courantes, les comptes, qui présentent un léger déficit, sont acceptés avec remerciements au caissier, Francis Lambert. Avec 346 membres, la section présente son effectif le plus bas. Le rapporteur de la commission de vérification

des comptes, Joël Terrapon, arrivé en fin de mandat, est remplacé par Eric Pont, nouveau retraité. Dans sa rétrospective 2011, Jean-Pierre Neuhaus évoque la situation dans le monde, en Suisse, au sein de la sous-fédération PV ainsi que dans notre section. Il remercie les membres du comité et en particulier Evelyn Lambert, infatigable visiteuse aux malades qui peut désormais compter sur l'aide de Thérèse Ribotel et Lotti Pillonel. Il profite également de féliciter les membres comptant 40, 50 et 60 ans de fidélité au SEV, qui ont reçu leur diplôme, et précise que la médaille pour 40 ans leur sera remise lors de l'assemblée d'automne. La proposition d'augmenter les cotisa-

tions syndicales ne soulève pas l'enthousiasme. Seule l'augmentation d'un franc par solidarité est acceptée par l'assemblée. Comme de coutume, les informations liées aux facilités de circulation (FVP) soulèvent quelques questions. Avant de conclure, Jean-Pierre Neuhaus rappelle les manifestations 2012 : visite de la fabrique Roland SA à Morat le 8 mai, sortie annuelle à Saas-Fee le 26 juin, pique-nique aux Gros Prarys le 28 août et assemblée d'automne le 13 novembre. Enfin, le président rappelle que la fin de l'exercice 2012 coïncidera avec la démission du caissier, Francis Lambert. Avis donc aux amateurs !

Jacques Zulauff, secrétaire



■ PV Jura

# On a parlé de la politique de la santé

L'assemblée générale de printemps de la section a eu lieu le 14 mars à Glovelier. Le président ouvre l'assemblée à 14 h en présence de 50 membres, en saluant la chorale ainsi que son nouveau directeur Daniel Marquis. Nous avons le plaisir d'entendre quatre chansons de la chorale. Le président remercie la chorale.

Le président donne connaissance des excusés : Eric Wittwer, Germain Beuret et Olivier Beuchat. Il salue Claude Jungo, nouveau membre qui nous a rejoints. Francis Bögli en l'absence d'Eric Wittwer présente le nouveau directeur de la chorale. Rada Paolino et Roland Charmillot sont élus scrutateurs. Le PV de l'assemblée du 23 mars 2011 est accepté par l'assemblée avec remerciements au secrétaire.

## Rapport du président

Les Chambres fédérales ont accepté le versement prévu par le Conseil fédéral concernant l'assainissement de la Caisse de pensions CFF. Au cours de l'année écoulée, le comité s'est réuni à 5 reprises. J'ai participé à 2 séances des présidents romands, dont une avec Benoît et à 3 séances du comité central à Zurich et au Tessin. Avec Jean-Louis, nous avons participé à l'assemblée des délégués ainsi qu'au congrès à Berne. La sortie au Kaiserstuhl a eu un vif succès. Retour avec arrêt à Colmar. Nous avons voyagé avec Novicar, suite au décès de notre ami Henri Sylvant. La visite des machines agricoles vieilles traditions à Grandfontaine a réuni 33 personnes. La traditionnelle fête de Saint-Nicolas a réuni 107 personnes. C'est une manifestation qui est toujours bien fréquentée surtout appréciée, merci à Marcelle pour la préparation des lots, qui est un travail important. Je voudrais féliciter et remercier nos dames visiteuses, pour leur infatigable travail à

l'hôpital ou à la maison, lors des anniversaires. Je voudrais également citer le groupe des marcheurs et surtout remercier les deux responsables Lucien et Roland. Pour terminer, je tiens à remercier mes collègues du comité, qui sont toujours présents pour la bonne marche de notre section. En conclusion, je voudrais relever que pour les pensionnés, ce sont les thèmes sociaux-politiques qui sont importants, comme la sécurité des rentes, le renchérissement non compensé depuis 2004 et tout le domaine des facilités de circulation. Dans le cadre de la fédération PV, nous luttons et ne baissons pas les bras.

## Comptes 2011

Benoît Koller présente les comptes 2011. Il donne des explications très claires concernant les comptes qui ont été épurés par Michel Weber et Germain Beuret. Ils bouclent avec une perte de 913.84 frs. Le vérificateur des comptes Michel Weber déclare que c'est un sacré travail pour un caissier, toutes les pièces sont conformes aux comptes et demande d'en donner décharge au caissier. Le président passe les comptes au vote, ceux-ci sont acceptés par l'assemblée. Le caissier présente un budget équilibré. Ce dernier est accepté.

## Augmentation de la cotisation

Le président commente la demande du SEV qui a des problèmes de liquidités. Il donne connaissance des trois variantes proposées. Benoît prend la parole et dit, pour avoir une augmentation, il faut la mériter, et propose de tout refuser en bloc. Le président fait passer au vote séparément chaque option. Les trois modules sont refusés par l'assemblée avec la remarque que nous ne touchons pas de renchérissement depuis 2004.

## Jubilaires

Le président et le secrétaire Oscar participeront à l'assemblée des délégués de la PV le 23 mai à Oberwinterthur. Le caissier informe l'assemblée de 10 décès et 9 transferts

d'actifs. Le président demande une minute de silence pour les membres disparus et pour les 28 victimes de la tragédie de Sierre. La section compte 5 membres avec 40 ans de sociétariat, 12 avec 50 ans et 4 avec 60 ans. Le président félicite tous ces jubilaires.

## Programme 2012

- Le 22 août : sortie annuelle à Broc, visite de Electrobroc avec repas de midi à Bellegarde / Jaun avec la rentrée par l'Oberland bernois;
- Le 19 septembre : la sortie d'automne avec la visite du Musée Chappuis-Fähndrich à Develier avec repas de midi à Develier;
- Le 6 décembre : fête de Saint-Nicolas.

## Informations

Le président dit que le taux de couverture de la Caisse de pensions CFF est actuellement de 94,7%, tenant compte du versement de la

Confédération. La faiblesse des marchés financiers a pour conséquence que le taux de couverture baisse chaque semaine. Il ne faudrait pas franchir le seuil de moins de 90%, limite fixée par l'OFAS. Depuis 2004, les retraités n'ont pas obtenu de renchérissement. S'agissant des facilités de voyage pour le personnel, le SEV est toujours en négociation avec la direction CFF et également avec l'UTP. Une pétition circule concernant le démantèlement de la ligne Bienne-Delémont-Bâle.

## Divers

Dans les divers, les élections au comité auront lieu au printemps prochain vu que nous n'avons plus d'assemblée en automne. Seul Jean-Louis Eschmann ne souhaite pas renouveler son mandat. Le président informe que la sortie d'automne a été programmée le matin, comme cela, après le repas de midi,

ceux qui voudront jouer aux cartes pourront se retrouver.

## Santé

Notre invitée, Mme Sophie Schaller, économiste au service de la santé du canton du Jura, nous donne un grand aperçu sur le financement hospitalier 2012, le choix des hôpitaux ainsi que les autres réformes de la LAMal, un sujet qui a été très instructif et bien apprécié de toutes les personnes. Point important à relever sur le financement des hôpitaux : les assureurs participent à 45 % et les cantons à 55 %, mais n'ont rien à dire lors des négociations concernant les tarifs. Les gouvernements ne peuvent qu'approuver les conventions, étonnant dans notre système. Le président remercie Madame Schaller pour son exposé. Il lui remet une petite attention. Le président clôt l'assemblée à 16 h 40 qui est suivie d'une collation.

*Le secrétaire : Oscar Schaub*

## INFO

### Marches PV Jura 2012 et début 2013

• **Judi 10 mai:** Lac de Thoune avec nos collègues neuchâtelois qui sont invités à participer à toutes nos sorties. Rendez-vous 8 h 10, départ 8 h 20 train (Porrentruy 7 h 52)

Delémont–Berne–Spiez–bus Krattigen Dorf, marche à Faulensee 3,5 km (1 h). Pour non-marcheurs(SES), bus départ de Spiez à 11 h 49 pour Faulensee, repas de midi au restaurant Hecht à 150 m de l'arrêt du bus, prix du repas Fr. 35.– (tout compris), de Faulensee marche au port de Spiez 3 km (50 min). Pour non-marcheurs(SES) bus départ. 15 h 57 pour Spiez. A 16 h 33, départ en bateau pour Thoune train départ. 17 h 25 avec arrivée à Delémont à 19 h 18, Porrentruy à 19 h 52. **Inscription jusqu'au lundi 7 mai à midi.**

• **Judi 14 juin:** rendez-vous 8 h 10, départ 8 h 20 train (Porrentruy 7 h 52) Delémont–Berne–Schüpfheim–bus SÖRENBERG – marche 30 min, dîner au restaurant, marche 30 min, bus

Schüpfheim–train Wolhusen–Langenthal–Olten–Bâle - arr. 18 h 29. Dép. 18 h 37 D'mont arr. 19 h 18 / départ. 19 h 23–P'truy arr. 19 h 52.

• **Judi 12 juillet:** rendez-vous 7 h 30, départ 7 h 42 train (Porrentruy 7 h 07) Delémont–Yverdon–Ste-Croix–Les Rasses – marche – les Cluds, dîner au restaurant, marche Les Rasses bus Ste-Croix train Yverdon–Delémont arr. 19 h 18, Porrentruy 19 h 52 (marche 2 h 30).

• **Judi 9 août:** rendez-vous 9 h 10, 9 h 23 train Glovelier–Pré-Petitjean – marche-pique-nique cabane forestière – marche la Combe, train Glovelier (marche 2 h 30).

• **Judi 13 sept.:** rendez-vous 9 h 10, 9 h 23 train Porrentruy–bus Courtedoux – marche sur la trace des Dinosauriens (1 h 30) – marche 45 min, repas au Restaurant – retour bus Porrentruy – train Delémont.

• **Judi 11 oct.:** rendez-vous

9 h 30, 9 h 45 marche Delémont–Soyhières – Château – dîner au restaurant – retour pédibus ou bus.

• **Judi 8 nov.:** rendez-vous 9 h 30, 9 h 43 bus Courrendlin – café - marche Vellerat (1,15 h) – dîner au restaurant – retour Courrendlin (1 h), bus Delémont.

• **Judi 13 déc.:** 9 h 30, 9 h 45 marche Vicques – dîner restaurant – retour bus ou pédibus.

• **Judi 10 janvier 2013:** 9 h 30 marche – Courroux – FONDUE – retour Delémont.

• **Judi 14 février 2013:** rendez-vous 9 h 15, 9 h 30 marche Le Domont–Develier, dîner restaurant – retour à pied ou bus.

Rendez-vous à la gare, devant le kiosque, quai 1. Inscriptions jusqu'au lundi soir auprès de Lucien Mouttet 032 422 57 73 ou Roland Charmillot 032 435 58 84. *Bon vent et à bientôt Les organisateurs*

■ Comité central PV

## Evolution préoccupante dans les facilités de voyage FVP

Les membres du Comité central PV se sont réunis le 20 mars au restaurant « Rathskeller » à Olten pour leur première séance 2012.

Les comptes annuels 2011, le rapport de la Commission de gestion (CdG) et le budget 2013 ainsi que le rapport annuel du président central ont été approuvés à l'intention de l'assemblée des délégués (AD). Pour les élections générales, les collègues sortants se remettent à disposition. Ils ont été désignés à l'unanimité comme candidats à l'intention de l'AD. Il y aura deux nouveaux postulants : Otto Huser pour le poste de

secrétaire central et Heinz Lüthi comme membre suppléant de la CdG-PV. Leur élection à l'AD est proposée par le Comité central. Sergio Beti sera proposé comme membre suppléant du Conseil suisse des aînés (CSA), son élection étant l'affaire de la FARES. Un des mandats à la même FARES n'a pas encore pu être occupé.

La proposition de la section PV Winterthour-Schaffhouse demandant le versement par la Confédération d'une allocation de renchérissement de mille francs a été transmise à l'AD. La proposition au Congrès de la section PV Ticino & Moesano, visant le même but et d'ores et déjà acceptée, reste en suspens.

La demande de la section PV Lucerne d'un subside de la caisse centrale PV pour les coûts d'une fusion a pu, d'entente avec le président de section, être partiellement satisfaite. Cela ne doit toutefois pas constituer un précédent pour des cas futurs.

Les nouveaux règlements de gestion des sections PV Argovie et Winterthour-Schaffhouse ont été homologués.

C'est le secrétaire Martin Allemann qui s'est exprimé sur le dossier des FVP dont il a la charge. Il a fait l'histoire de ce qui s'est passé depuis le tournant de 2007 où les détériorations ont commencé, se succédant pour aboutir au doublement du prix de l'AG-FVP. Les négocia-

tiations de l'époque ne se seraient pas passées de manière optimale. Le collègue Allemann nous a assurés qu'il serait tenu pleinement compte des besoins des pensionnés lors des négociations futures avec l'UTP.

Les cotisations aux cartels syndicaux cantonaux doivent, à l'avenir aussi, être négociées et réglées directement par les sections. Selon la PV Winterthour, il y aurait un projet du Secrétariat central SEV de verser directement ces cotisations et de les facturer ensuite aux sections. En référence à l'autonomie des sections et à la cupidité de certains cartels, le projet précité a été clairement rejeté.

L'augmentation prévue de la cotisation SEV a été rejetée

à une nette majorité des sections PV. Les possibilités d'économies au Secrétariat central SEV doivent tout d'abord être complètement exploitées.

Le groupe de travail mise en réseau des organisations de pensionnés met un terme à ses activités, le CSA ayant retiré ses deux représentants. La PV va se concentrer sur une collaboration renforcée avec la FARES et avec la Commission des retraités de l'USS. Elle suit aussi avec intérêt les débats parlementaires sur l'examen de la constitutionnalité des lois, indispensable pour contrer d'éventuelles baisses des rentes. La PV a écrit de manière ciblée à quelques conseillers aux Etats.

Josef Bühler

■ ZPV Berne

## Janine Truttmann à la présidence

La vice-présidente Sandra Rida Chafi a salué les nombreux membres, membres d'honneur et invités à l'assemblée générale annuelle.

Notre invité, le vice-président de la sous-fédération ZPV, Pascal Fiscalini, a informé les participants sur les actualités du syndicat et de la sous-fédération. L'obligation d'avoir un titre de transport en montant dans le train n'a pas engendré les problèmes craints au départ. Mais il convient

de rester attentifs à cette affaire et de réagir si nécessaire.

La ZPV se prépare actuellement aux négociations concernant les BAR aux CFF. Un sondage sera réalisé auprès des membres. La section s'est penchée également sur la consultation par rapport à l'augmentation des cotisations SEV et a transmis ses décisions à la sous-fédération. L'élection d'un nouveau président était à l'ordre du jour. Janine Truttmann s'est mise à disposition après de longues discussions et a été élue avec 14 voix contre 7, avec 2 abstentions. Sandra Rida

Chafi a quant à elle accepté la charge de caissière. Le nouveau vice-président est Bernhard Siegrist. Les deux ont été élus à l'unanimité. Hans Ulrich Móri a quant à lui été élu membre remplaçant à la commission de gestion.

Fritz Habegger a été félicité pour ses 40 ans de fidélité au syndicat. Il était malheureusement absent et excusé. La section lui a fait parvenir les cadeaux d'usage.

La soirée s'est prolongée avec un apéro offert par la section, un excellent repas et une animation musicale.

Bernhard Siegrist

■ PV Genève

## Bon-rabais unireso

Tous les membres de la section domiciliés dans le canton de Genève viennent de recevoir un bon-rabais SEV-PV et unireso de 50 francs à valoir sur un abonnement « Tout Genève ». Profitez de ce cadeau qui a pour objectif de promouvoir la mobilité douce dans notre région. En plus des conditions d'utilisation que vous avez lues au verso du bon,

voici quelques précisions importantes:

- le bon est nominatif, on ne peut pas le transmettre à quelqu'un d'autre ;
- il doit être utilisé jusqu'au 30 juin 2012 au plus tard ;
- si vous avez un abonnement « Tout Genève » en cours de validité, vous pouvez vous faire rembourser les jours qui restent en achetant un nouvel abonnement an-

nuel et profiter ainsi de votre bon;

- le rabais n'est pas cumulable avec le rabais d'une commune; le bon n'est pas non plus remboursable.

unireso et la section SEV-PV Genève vous souhaitent des déplacements facilités. Si cette campagne a du succès, elle sera renouvelée l'année prochaine.

### CFF: NOUVEAUX RÈGLEMENTS DES CADRES

- Comment avez-vous vécu ces changements?
- Qu'est-ce qui est bien?
- Qu'est-ce qui l'est moins?

Le 1<sup>er</sup> janvier 2012, les nouveaux règlements des cadres des niveaux de hiérarchie 1 et 2 sont entrés en vigueur. Afin d'avoir une première esquisse des **expériences vécues** avec ces nouveaux règlements et en vue d'une réunion avec les CFF, nous vous serions reconnaissants de nous envoyer vos **feedbacks** jusqu'au 10 mai 2012 à nos adresses e-mail:

- Roland Schwager, président central VPV – roland.schwager@bluewin.ch
- Daniel Froidevaux, secrétaire syndical – daniel.froidevaux@sev-online.ch

Merci de votre précieuse collaboration.  
Daniel Froidevaux, secrétaire syndical



Angle droit

# Y a-t-il vraiment eu une « fuite du mécano » ?

La Police était prête à faire fausse route en voulant amender un mécano qui aurait commis un délit de fuite. La protection juridique professionnelle a aidé à stopper cela.

C'était en fait un accident banal. Et tout à coup un processus pénal est engagé...

C'est une situation connue des chauffeurs de bus, de tram et des mécanos des RER : par faute d'un automobiliste se produit une collision, avec heureusement souvent uniquement des dégâts matériels.

## Collision train-voiture

C'était la même chose lorsque le collègue A.\* roulait avec son train régional à Aarau par un beau jour d'été. Madame B.\* a traversé la voie de chemins de fer signalée

par des feux lorsque le train conduit par A. arrivait. La dame était distraite vu qu'elle téléphonait en même temps. La collision, qui n'a plus pu être évitée par A., n'a pas engendré de blessés, mais uniquement des dégâts matériels.

## L'intervention de la police n'aurait pas été nécessaire

A. a annoncé l'accident par radio, a discuté avec la dame, qui avait entretemps reculé avec sa voiture. Celle-ci a reconnu sa faute de suite et a signé le formulaire correspondant. Une intervention de la police n'était pas nécessaire à leurs yeux. A. a déclaré l'accident au centre de

contrôle et a conduit son train jusqu'au prochain arrêt, afin d'éviter d'autres retards et de permettre le passage aux autres trains sur le lieu de l'accident. Le collaborateur du centre de contrôle l'informe alors qu'il a appelé la police.

## Une procédure pénale pour délit de fuite

S'en est suivi alors une assignation par la police cantonale et A. a été questionné sur le déroulement de l'accident. Malheureusement cela n'a pas été le dernier acte, puisqu'une enquête pénale a été ouverte presque quatre mois plus tard, pour « manquement à une obligation en cas d'accident ». A.

s'est alors tourné vers le SEV et a demandé l'intervention de la protection juridique.

## L'avocat a raison et on lui donne raison

L'avocat mandaté par le SEV s'est adressé au procureur par courrier. Après un examen détaillé de tous les points, il a écrit « qu'il n'y avait pas d'obligation d'appeler la police. Les deux protagonistes de l'accident étaient d'accord sur la suite à donner. Les faits étaient clairs et les participants connus. Il y a une directive qui permet aux conducteurs de véhicules des transports publics de continuer leur trajet dans des cas pareils. Il est clair

qu'aucune directive n'a été transgressée par le comportement du conducteur, et bien sûr aucune qui aurait pu mettre quiconque en danger. Même si une responsabilité pénale avait été reconvenue, il tombe sous le sens qu'il n'y a aucun acte criminel. En outre vaut ici le principe de l'opportunité, qui empêche de punir mon client. » Cette argumentation a convaincu le procureur qui a fait ce qu'a demandé l'avocat : aucune amende ni coûts pour notre membre. On aurait cependant pu simplifier l'affaire dès le départ... La protection juridique SEV

\* Les initiales ont été changées

## Cela vaut la peine d'entrer au SEV : tu auras de nombreuses prestations contre une cotisation modeste !

- Le SEV lutte pour de meilleures conditions d'engagement et de travail.
- Le SEV négocie des conventions collectives de travail.
- Le SEV te conseille si tu as des problèmes sur ton lieu de travail.
- Le SEV t'offre une protection juridique professionnelle.
- Le SEV représente tes intérêts au niveau politique.
- Au SEV, tu rencontres des gens qui ont les mêmes opinions que toi.
- Au SEV, tu peux t'engager.
- Grâce au SEV, tu peux t'offrir des vacances plus avantageuses.
- Le SEV te soutient en t'offrant des cours de formation continue.
- Le SEV t'informe via le journal *contact.sev* et le site [www.sev-online.ch](http://www.sev-online.ch).
- Le SEV t'aide lors de situations difficiles en octroyant des prêts et des crédits.
- Le SEV te rend la vie moins chère, puisqu'il offre des assurances très avantageuses : protection juridique privée, assurances complémentaires à la caisse-maladie, 3<sup>e</sup> pilier.

## Offre supplémentaire : 1 année de protection juridique Multi d'une valeur de Fr. 78.-

Tous les nouveaux membres adhérant en 2012 reçoivent 12 mois gratuits de protection juridique !



Oui, je veux devenir membre du SEV et je reçois automatiquement l'abonnement à *contact.sev*.  
J'accepte les statuts et règlements en vigueur.

Nom/Prénom :

Rue :

Code postal/Lieu :

Téléphone :

Courriel :

Date :

## Règlement de l'action du 12.12.12:

- Tous les membres SEV peuvent participer à l'action 12.12.12 à l'exception du personnel professionnel SEV.
- La période de recrutement valable pour cette action est comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier 2012 et le 12 décembre 2012.
- En date du 12 décembre 2012, le secrétariat central arrête les comptes pour chaque recruteur. Les recruteurs concernés reçoivent un courrier les invitant à commander le prix mérité et les invitant à la cérémonie de remise des prix. Le cumul des prix est exclu.
- Les prix attribués sont les suivants :  
Quatre membres recrutés = une radio DAB «Pure one classic» ou des écouteurs «Urbanears Plattan».  
Huit membres recrutés = une sacoche en cuir, design exclusif «SEV by Anyway Solutions».  
Douze membres recrutés = 1 machine à café automatique Jura ENA 7 ou un iPad 3.
- Un tirage au sort aura lieu parmi tous les membres SEV ayant recruté au moins une personne du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 12 décembre 2012 et le prix est un vélo électrique Flyer.
- Les prix seront remis lors d'une cérémonie commune le 26 janvier 2013.



## Recruté par :

Nom/Prénom :

Rue :

Code postal/Lieu :

Téléphone :

Numéro de compte/IBAN :

Signature :

Nous prendrons contact avec toi pour un complément d'information ! Merci de ton intérêt !

Envoyer ce talon à : Secrétariat central SEV, Steinerstrasse 35, case postale, 3000 Berne 6, ou faxer au 031 357 57 58.

Balade à vélo

## Un « petit bout de plateau »



Gregor Berchtold est actif dans la section USSC de Lucerne.

Il nous propose une excursion à vélo.

De Lucerne, nous suivons la Reuss en direction de Brugg et traversons trois cantons. Lucerne, Zoug et Argovie. Nous découvrons ici un petit bout de plateau suisse magnifique. Nous commençons notre trajet à la gare de Lucerne et prenons la véloroute nationale numéro 9, qui nous mène à travers la vieille ville et le quai Saint-Karli, la rue Saint-Karli et le pont du même nom, que nous traversons. Nous suivons ensuite l'île de la Reuss jusqu'à la confluence de la Reuss et de l'Emme. Le chemin continue ensuite sur la piste cyclable toujours le long de la Reuss, jusqu'à Gisikon. On passe

alors dans une forêt claire-mée. A Gisikon nous devons retraverser la rivière et utiliser la route principale jusqu'à Rotkreuz. Celui qui veut raccourcir un peu la balade peut la débiter ici, en prenant alors le RER jusqu'à Rotkreuz.

Au rond-point de Rotkreuz nous tournons dans la rue de Lucerne et après environ 200 mètres, nous tournons à gauche et empruntons le passage sous-terrain sous la voie ferrée, où nous retrouvons la route 77, qui mènera à Brugg. Sur la rive zougaise de la Reuss, le chemin nous mène à travers de des étendues de champs agricoles qui offrent de très beaux paysages. Peu avant la frontière avec le canton d'Argovie, nous traversons le magnifique hameau d'Hinter Stadelmatt.

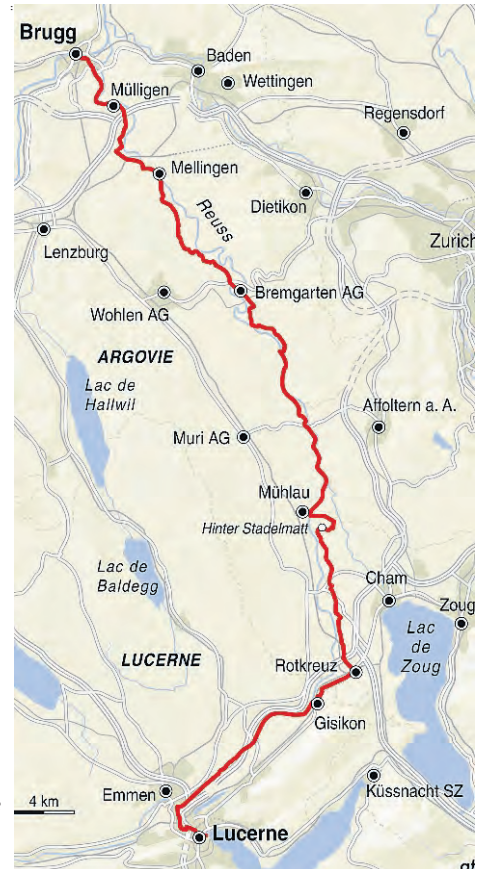
A Mühlau, nous traversons la Reuss et en même temps la frontière cantonale. Nous suivons alors la digue de la Reuss et laissons de côté la piste cyclable régionale. Jusqu'à Bremgarten, on suit

la rivière, rive gauche jusqu'à Lochmatten et rive droite ensuite. Si on a de la chance, on peut observer, durant cette saison-ci, des cigognes qui font ici une pause intermédiaire dans leur trajet vers le nord. La plaine de la Reuss est une zone protégée avec plus de 250 hectares de surfaces marécageuses. Les marais, zones humides et zones de reproduction des amphibiens se succèdent ici : c'est un paradis pour les observateurs d'oiseaux.

Il vaut la peine de visiter la ville de Bremgarten, fondée par les Habsbourg, qui appartient au patrimoine culturel d'importance nationale. Sur la route régionale 77, nous continuons ensuite jusqu'à la petite ville moyen-âgeuse de Mellingen. Il vaut également la peine d'y faire une pause, pour profiter de la vieille ville très bien conservée. Et cela aussi car on entre ensuite dans la « Gebrauchsschweiz » (Benedikt Loderer), parsemée d'affreuses maisons de catalogues et de diverses

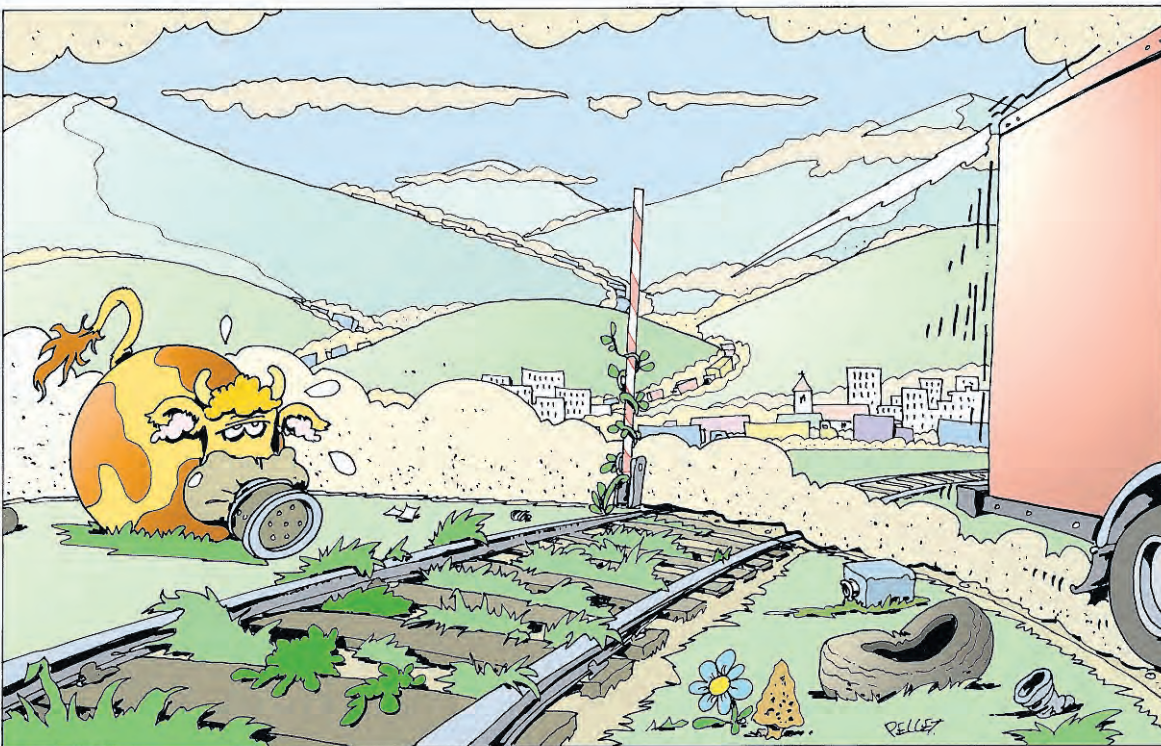
fautes de goût. Sur les derniers kilomètres, nous suivons encore une dernière fois la Reuss, via Mülligen et Windisch, juste avant Turgi, où la rivière se jette alors dans l'Aar. Nous tournons ensuite à gauche et atteignons la gare de Brugg, où notre balade se termine.

ma/Hes



- **Distance** Lucerne–Brugg: 74 kilomètres (Rotkreuz–Brugg: 51 km).
- **Durée:** env. 4 h 30 (3 h 30).
- **Difficulté:** facile, adapté aux familles et à ceux qui ne font pas souvent du vélo.

PELLET PIOCHE: **CFF CARGO FAIT LE MAUVAIS CHOIX**



**IL Y A 50 ANS**

**La famille se transforme - Les hôtes nouveaux des foyers**

Notons que maintenant pénètrent à l'intérieur des foyers de notions qu'il fallait aller chercher dans les livres ou en se déplaçant au théâtre, aux variétés. Avec la TV entrent dans la famille une ambiance tout à fait étrangère, des vedettes, des gens qui parlent de n'importe quoi et qui deviennent le centre de la vie des adultes et des enfants. A part quelques émissions amusantes, combien d'imbecillités n'écoutez-vous pas. Il n'y a même plus de conversations dans les familles.

Le Cheminot, 4 mai 1962



Taxation des bonus : peut-être enfin...

# Réjouissante décision du Conseil national !

Comment juguler les bonus pharaoniques ? L'initiative dite « Minder », du nom de son auteur, Thomas Minder, un entrepreneur schaffhousois, entend le faire en renforçant le pouvoir des actionnaires. Récemment, le Conseil national s'est emparé du sujet, des délibérations qui ont abouti, pour l'heure, à une décision réjouissante, soit : un contre-projet qui mérite le détour.

Le Conseil national vient d'élaborer un nouveau contre-projet direct à l'initiative populaire « contre les rémunérations abusives », dite « initiative Minder ».

Alors que, jusqu'à récemment, les parlementaires s'étaient toujours montrés très frileux face à l'idée même de taxer les bonus, la Chambre du peuple s'est finalement prononcée, lors de la session en cours, en faveur d'un contre-projet direct à l'initiative Minder qui vise expressément à lutter contre les rémunérations abusives par des mesures fiscales.

Comme le soulignait avec justesse le conseiller national socialiste et secrétaire de l'USS, Jean-Christophe Schwaab, dans son intervention parlementaire, cette nouvelle proposition prend en compte : « L'incompréhension croissante qui règne au sujet des salaires excessifs. Ces salaires choquent la population, peuvent mettre à

mal la cohésion sociale, font courir des risques économiques non négligeables, à plus forte raison lorsqu'ils sont sans lien avec les performances réelles des entreprises concernées ». Avec ce contre-projet, les sociétés ne pourront plus considérer les parts de rémunération dépassant les 3 millions par personne et par exercice comme des charges justifiées par l'usage commercial. L'excédent sera imposé.

Rappelons que l'initiative Minder veut avant tout juguler les rémunérations excessives par un renforcement du pouvoir des actionnaires, mais ne cherche pas à taxer les bonus et autres rémunérations variables, ni ne leur fixe de plafond. En bref, dans le cadre de l'initiative Minder, le seul « bon sens » des actionnaires devrait suffire à li-

miter les rémunérations abusives...

## Taxer les bonus !

Pour l'USS, c'est la logique même d'un système à base de rémunérations variables, bonus et autres qui ouvre la porte à toutes les tentations, puisqu'un tel système pousse tout simplement à une prise de risque excessive ou encore à se servir dans la caisse. Plus généralement, l'USS a toujours été à l'encontre des rémunérations excessives. Afin d'éviter toute nouvelle dérive, celles-ci doivent être contenues, soit par taxation, soit par plafonnement, soit même par suppression ! L'USS avait déjà fait différentes propositions allant dans ce sens comme, par exemple, la motion Rechsteiner qui proposait déjà de fiscaliser les bonus en septembre 2008 et

la proposition faite en janvier 2010 de taxer les bonus des hauts dirigeants à 50 %. Mais, malheureusement, sans succès. Dans ce contexte, l'USS ne peut que très vivement saluer la décision prise par le Conseil national.

Elle espère que le Conseil des Etats fera preuve de la même détermination. De toute façon les bonus et autres grasses rémunérations continueront à faire débat.

L'initiative lancée par la Jeunesse socialiste suisse « 1:12 – Pour des salaires équitables » a déjà abouti en avril 2011. Cette initiative, soutenue par l'USS, stipule que, dans la même entreprise, personne ne doit gagner moins en un an que ce que les salaires les plus élevés permettent de gagner en un mois.

USS



Profitez des nos

## Hits-Brenscino «7 pour 6»

Vous restez 7 nuits pour le prix de 6

**en plus du rabais de 20% pour les membres SEV**

29.04.–06.05.	24.06.–01.07.	02.09.–09.09.
06.05.–13.05.	01.07.–08.07.	09.09.–16.09.
13.05.–20.05.	08.07.–15.07.	16.09.–23.09.
20.05.–27.05.	12.08.–19.08.	14.10.–21.10.
10.06.–17.06.	19.08.–26.08.	21.10.–28.10.
17.06.–24.06.	26.08.–02.09.	

**Nous nous réjouissons beaucoup de votre visite!**  
**Cordialement, votre Team-Brenscino**

Parkhotel Brenscino, Via Sacro Monte 21, 6614 Brissago  
Tel. 091 786 81 11 • Fax 091 793 40 56  
info@brenscino.ch • www.brenscino.ch

## SOUS-FÉDÉRATION VPT

La VPT invite les délégués à l'assemblée annuelle  
**le mercredi 23 mai à 10 h 15**  
à Egghölzli (Unia) à Berne.

## IMPRESSUM

contact.sev est le journal du Syndicat du personnel des transports et paraît toutes les deux semaines.

ISSN 1662-8462

Tirage: 10 937 ex. (total 46 039 ex.), certifié REMP au 6.12.2011

Editeur: SEV, www.sev-online.ch

Rédaction: Peter Moor (rédacteur en chef), Peter Anliker, Alberto Cherubini, Anita Engimann, Beatrice Fankhauser, Markus Fischer, Françoise Gehring, Pietro Gianolli, Henriette Schaffter

Adresse de la rédaction: contact.sev, Steinerstrasse 35, case postale, 3000 Berne 6; contact@sev-online.ch; téléphone 031 357 57 57, fax 031 357 57 58

### Abonnements et changements d'adresse:

Division administrative SEV, case postale, 3000 Berne 6; info@sev-online.ch, téléphone 031 357 57 57, fax 031 357 57 58  
Abonnement annuel pour non-membres: CHF 40.–

Annonces: Zürichsee Werbe AG, Seestrasse 86, 8712 Stäfa, téléphone 044 928 56 11, fax 044 928 56 00, kontakt@zs-werbeag.ch, www.zs-werbeag.ch

Pré-press: AZ Medien, Aarau; www.azmedien.ch

Imprimerie: Mittelland Zeitungsdruck AG, Solprint, Subingen;

www.solprint.ch, une entreprise du groupe AZ Medien AG.

La prochaine édition de contact.sev paraîtra le 10 mai 2012.

Le délai rédactionnel pour l'agenda est fixé au 3 mai à 10 heures. Pour les annonces, le délai est fixé au 30 avril à 10 heures.

Jacqueline Roos a été la première constructrice de voies ferrées aux CFF. Elle est maintenant la première « surveillante de gare »

# « Je n'ai jamais pensé faire quelque chose d'exceptionnel... »

La construction de voies ferrées : un travail d'extérieur, où l'on utilise aussi bien sa tête que ses mains. Ce sont des arguments importants pour choisir ce métier.

Il y a bien sûr d'autres arguments et le genre entre également en ligne de compte. Dans la tête des jeunes gens qui choisissent une profession, il y a encore les « métiers d'homme » et les « métiers de femme ».

**De vendeuse à constructrice de voies ferrées**

Ce fut le cas également pour Jacqueline Roos et c'est pourquoi elle s'est lancée dans un apprentissage de vendeuse de chaussures. Mais pour elle qui aimait être à l'air libre, ce n'était pas une très bonne idée. Puis elle a vu une annonce dans le journal de Granges, comme quoi on cherchait des constructeurs de voies. La jeune femme, âgée alors de 25 ans, a postulé et a eu le job!

## BIO

**Jacqueline Roos** a 46 ans et habite aujourd'hui dans le Murgenthal et travaille à Olten. Elle adore la nature et bouge beaucoup. Elle pratique le ski mais pas de randonnée et assez peu de sport. Elle faisait du roller il y a des années, mais avec des vrais patins à roulettes, pas des patins inline. Elle a même travaillé dans un bar, en rollers.

Elle est bien sûr au SEV, explique-t-elle, et a été recrutée peu après son entrée dans les chemins de fer. Elle a été assesseuse dans un comité de section durant une période. « Lorsqu'on travaille dans les chemins de fer, le syndicat est important, il est là pour nous. Les personnes du syndicat font bien leur travail ! »  
Merci Jacqueline !



Jacqueline Roos, une pionnière, s'est présentée le 16 mars à CFF Historic, devant un public nombreux et intéressé.

### Totalement engagée dès le départ

Elle n'avait jamais pensé que la construction de voies était un domaine masculin et a donc été surprise en apprenant qu'elle était la première femme à faire ce métier aux CFF. Le premier jour déjà, elle a dû travailler avec du matériel pesant 23 kilos et a eu bien des cloques. Mais elle n'a jamais pensé arrêter. « J'étais dans une bonne équipe », explique-t-elle. Elle avait le respect des tâches et a commencé très motivée. Dès le début, elle a participé à tout, ou au moins essayé. Et y a vraisemblablement bien réussi. Le fait qu'elle soit une femme n'a pas été un problème et elle n'a jamais rien entendu de négatif à son égard.

Notre collègue a donc été constructrice de voies de 1991 à 2000. Elle considère ce métier comme très intéressant et varié. Lorsqu'elle a appris le métier, il n'était pas encore reconnu par l'Office fédéral de la formation professionnelle. Aujourd'hui, le

nom utilisé est constructeur de voies de communication et on peut se spécialiser dans les chemins de fer ou la route. Aujourd'hui, il y a bien quelques femmes qui se forment dans ce domaine, mais beaucoup travaillent ensuite comme surveillante sécurité, ce que Jacqueline Roos regrette un peu.

### Une carrière variée

Et comment a-t-elle donc poursuivi sa carrière ? Elle s'est formée ensuite comme conductrice de tracteur sur rails. Puis, suite au projet Wespa, son chef d'alors l'engage à l'administration. « Sans grande idée de ce que cela représentait », elle a dû tout à coup se charger d'une grande quantité de travail de bureau : des rapports, des dossiers liés au personnel. Elle était en plus responsable des dommages et du vandalisme.

Jusqu'à fin février de l'année passée, elle est restée à ce poste de travail. Puis les CFF lui ont proposé un nouveau défi. Il n'y a certainement que les initiés qui connais-

sent l'abréviation « I-AT-UEW-RME-BZU ». Jacqueline est une sorte de « surveillante de gare », gère un petit troupe de trois personnes et est responsable pour environ 81 gares (198 gares pour toute l'équipe). En quoi cela consiste ? Le collaborateur doit vérifier que le mobilier est bien en ordre, regarder si on doit remplacer quelque chose, si les installations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, etc. Le fait de devenir responsable de team l'a un peu perturbée. « Gérer une équipe, c'est nouveau pour moi. Je suis vite la bonne copine et j'aimerais que ça reste, j'aime travailler avec les autres, je veux établir une relation de confiance avec les collaborateurs et j'aimerais qu'ils puissent venir me parler, même pour des problèmes personnels. »

Est-ce que selon elle les femmes sont meilleures dans les postes d'encadrement ? Jacqueline Roos est convaincue : « Les femmes ont une autre façon de procéder, elles

sont plus délicates dans leur manière d'amener les choses. »

Sa nouvelle place de travail comporte de nombreuses séances. Cela lui plaît, même si parfois, l'activité manuelle lui manque.

### Une pionnière à l'honneur

J'ai rencontré cette collègue lors d'un moment bien spécial dans un lieu particulier : lors de la nuit des Musées chez CFF Historic, dans le cadre du programme « Des pionnières dans les chemins de fer ». Une discussion était proposée avec Jacqueline Roos. Elle a rigolé de sa position sur la scène : « C'est pas mal de regarder de là-haut ! » Elle n'en fait pas un plat, de sa position de pionnière. Sa maman par contre est particulièrement fière et rassemble toutes les coupures de journaux et photos qui paraissent sur sa fille.

Peter Anliker/Hes